

HAITI OBSERVATEUR



Lè manke gid, pèp la gaye !

Fondé à New York,
cet hebdomadaire est édité
par la société
Haïti-Observateur Group, Inc.
www.haiti-observateur.ca
Haïti-Observateur
P.O. Box 356237
Briarwood, NY 11435-6235
Tél. (718) 812-2820
haiti_observateur@yahoo.com
New York: \$1,00
Partout ailleurs : 1,50 \$
Haïti: 20 gourdes
Tél. (718) 812-2820

VOL. XXXXVIII, No. 4 New York : Tél. : (718) 812-2820; • Montréal (514) 321-6434; • Port-au-Prince: (011 509) 223-0785 • Paris (33-1)43-63-28-10 31 janvier - 7 février 2018

DILAPIDATION DU FONDS PETROCARIBE Empêtré, Jovenel Moïse ne peut prendre ses distances avec la corruption

Par Léo Joseph

Après avoir déclaré solennellement, aux Nations, en septembre 2017, puis réitéré, à Parais, en décembre de cette même année, sa détermination à combattre la corruption, Jovenel Moïse se retrouve empêtré dans le bourbier qu'il prétend vouloir faire disparaître. Entouré de collaborateurs et de partisans qui y nagent allègrement, il est à bout de ressources pour faire en sorte qu'il puisse faire un geste dans le sens de la concrétisation de sa promesse. En tout cas, deux événements qui viennent de se dérouler n'augurent rien de bon pour Nèg Bannan nan. Car il

risque de se faire engloutir dans la marée montante que constituent les revendications qui fusent de toutes parts contre la dilapidation du fonds PetroCaribe.

En effet, André Michel, avocat-activiste des droits de l'homme, qui avait annoncé le dépôt d'une plainte contre les dilapidateurs de la caisse alimentée par les recettes générées par le brut vénézuélien, était effectivement au rendez-vous. Assisté de quelques députés se réclamant de l'opposition, M. Michel a lancé une action auprès du greffe du tribunal civil de Port-au-Prince, soit une plainte contre les auteurs du plus grand brigandage



Lors d'une conférence de presse à l'Élysée, à Paris, Jovenel Moïse déclare la corruption un crime.

Me Michel au nom de Johnson Colin se constituant plaignant dans ce dossier. L'action se justifie par le souci d'éviter l'envoi du dossier PetroCaribe aux calendes grecques par le Sénat, dont la majorité est influencée par le Palais national allié aux parlementaires PHTK, le parti créé par Michel Martelly. Dans les milieux politiques, en Haïti, est largement attribuée aux parlementaires PHTKisies l'intention d'enterrer définitivement le rapport sur l'usage qui a été fait du fonds PetroCaribe, dont l'enquête a été menée, dans un premier temps par la Commission spéciale éthique et anti-corruption du Sénat dirigée par l'ancien président du Grand Corps, le sénateur Youri La tortue; et, dans

INNOVATEUR DANS LE SECTEUR DE LA CONSTRUCTION

Brendon Brewster désigné entrepreneur de l'année par Digicel



Brendon Brewster, PDG de Veerhouse Voda Haiti.

Par Léo Joseph

L'homme d'affaires Brendon Brewster, un entrepreneur évoluant dans le secteur de la construction établi en Haïti, après le tremblement de terre du 12 janvier 2010, est désigné « entrepreneur de l'année 2017 » par la compagnie de téléphone cellulaire Digicel. C'est l'annonce qui a été faite par « Veerhouse Voda Haiti », l'entreprise dont le directeur général (CEO en anglais) vient d'être l'objet d'une telle distinction, dans un communiqué en date du 24 janvier 2018.

Selon le communiqué de presse, l'attention de la Digicel a été attirée par la compagnie de M. Brewster pour son initiative innovatrice dans le choix de matériaux estimés plus appropriés dans la construction de logements et immeubles. Fondée en 2012, précise le document, « Veerhouse Voda Haiti » a introduit en Haïti des fournitures plus capables de résister contre les intempéries. Spécialisée dans la conception et la construction d'immeubles et de résidences résistantes aux désastres naturels, qui sont plus économiques, la firme de Brewster utilise une nouvelle méthode. Celle-ci exploite la mousse de polystyrène (MP ou EPS en anglais), une matière qui

Suite en page 15

financier jamais orchestré contre le pays.

Cette plainte est déposée par

Suite en page 2

NOUVELLES BRÈVES

LE FOOT HAÏTIEN

RAPPORTE DES LAURIERS

Victoire de l'équipe

féminine de moins de 20 ans



Deux Haïtiennes déployant les grands moyens pour s'emparer de la balle.

Une Victoire sportive. L'équipe féminine haïtienne du foot des moins de 20 ans a éliminé, dimanche dernier (28 janvier), à Port of Spain (Trinidad-et-Tobago), la Sélection canadienne, lors d'un match éliminatoire de la CONCACAF, par un but à zero, assurant ainsi la participation des

Haïtiennes à la Coupe du monde de la FIFA, qui aura lieu en France au mois d'août prochain. Ce sera une première pour les Haïtiennes que nous applaudissons vivement.

Rappelons que dans le cadre

Suite en page 9

DILAPIDATION DU FONDS PETROCARIBE

Empêtré, Jovenel Moïse ne peut prendre ses distances avec la corruption

Suite de la page 1

un second temps, par cette même Commission, mais cette fois pilotée par le sénateur Évalière Beauplan.

La plainte vise les ex-hauts fonctionnaires de trois administrations, à savoir Préval-Bellerive, Martelly-Lamote, Martelly-Paul et Privert-Jean-Charles. Alors que l'équipe Privert-Jean-Charles est poursuivie pour avoir dépensé USD 33 millions \$ du fonds PetroCaribe, les trois autres administrations ont fait bom-



Le député Manès Louis.

bance au détriment de ce compte, ayant détourné ou volé la bagatelle de USD 3 milliards \$.

M. Colin n'a pas été montré à la presse, car l'accusation n'a pas voulu qu'il soit l'objet de chantage par le pouvoir, dont le président et ses alliés, au Parlement et au sein de l'administration publique, jouent pieds et mains pour



Le député d'Aquin Jean-Robert Bossé

faire échec à toute action visant la poursuite des anciens hauts fonctionnaires dénoncés pour être poursuivis en justice par les résultats des deux rapports. On comprend alors l'acharnement avec lequel les anciens Premiers ministres, ex-ministres, directeurs généraux et autres se battent contre toutes initiatives qui s'apparentent à celle qui vient d'être lancée par André Michel.

La plainte concerne les

administrations Préval/Bellerive, Martelly/Lamothe/Paul, Privert/Jean-Charles, cette dernière ayant débloqué 33 millions de dollars du même fond, précise l'avocat et militant politique.

Les parlementaires de l'opposition présents se sont fait entendre

Lors de la présentation des pièces au juge du Tribunal civil, Me Bernard Saint-Vil, Me Michel était accompagné de plusieurs parlementaires de

l'opposition, qui ont eu la langue bien pendue.

En effet, prenant la parole, à cette occasion, le député d'Aquin, Jean-Robert Bossé, a exhorté la population à s'impliquer sérieusement dans l'affaire PetroCaribe, afin de savoir si vraiment Jovenel Moïse s'engage dans la lutte contre la corruption. Aussi a-t-

il demandé aux citoyens «conséquents» à s'impliquer eux-mêmes, sans réserve, dans la campagne contre ce fléau.

De son côté, le député Manès Louis, ancien commissaire du gouvernement, n'a pas raté l'occasion d'encourager le doyen à agir dans le sens des intérêts supérieurs de la nation. Aussi, a-t-il exhorté le juge Saint-Vil à ne pas donner dans le panneau par rap-

ports aux sollicitations, voire même aux pressions, de la présidence, dans le cadre de ce dossier. Il a demandé au juge de confier, sans tarder, l'affaire de la plainte à un juge instructeur «compétent» pour les suites que de droit dans le meilleur délai.

Voulant sans doute donner la réplique au sénateur Kedler Augustin, Me Louis a également évoqué «le privilège de juridiction» auquel avait précédemment fait allusion M. Agustin, en raison du fait que Jovenel Moïse est mis en cause dans le rapport PetroCaribe par rapport à l'affaire relative à l'installation de lampadaires solaires à Savanette. Pour Manès Louis, cet argument ne s'applique pas dans ce cas, puisque les faits reprochés au président Moïse dans ce dossier «précédent» le mandat présidentiel de ce dernier.

Le rendez-vous donné est raté au Sénat

Le nouveau président du Sénat, Joseph Lambert, avait donné rendez-vous, aujourd'hui (mardi 30 janvier), pour la reprise de la séance sur le rapport de la Commission spéciale d'enquête sur l'utilisation du fonds PetroCaribe. Alors que tous les regards étaient dirigés sur le Grand Corps, il semble que les acteurs n'aient pas accordé leurs violons. Car, jusqu'à très tard, dans l'après-midi, la séance n'avait pu démarrer. Et l'on n'avait pu non plus déterminer si le nouveau président de l'institution allait pouvoir «regrouper son troupeau».

Le sénateur Kedler Augustin, en mode d'enterrement du dossier PetroCaribe en permanence, a déclaré, en marge de cette séance, que la date du 30 janvier annoncée pour la tenue de cette réunion n'était pas arrêtée de manière définitive. Ce qui laissait présager, qu'en dépit de l'assurance qu'avait donnée le sénateur Lambert, rien n'autorisait à croire que le président du Sénat allait pouvoir lancer cette séance.

En tout cas, vu la propension des parlementaires haïtiens à jouer aux chaises musicales, on ne peut savoir quand précisément aura lieu cette séance tant attendue. De plus, quand on sait que Joseph Lambert passe pour maître dans l'art de la langue de bois, ils se trompent grandement ceux qui prennent sa promesse pour argent comptant. Dès lors, on doute que la séance sur le fonds PetroCaribe puisse se tenir demain, le jour

suivant, la semaine après, dans deux ou trois mois, ou si jamais. Surtout que lors d'une tournée aux stations de radio de la capitale le sénateur Lambert n'a pas fait économie de ses propos sibyllins.



Laurent Lamothe

Aucun dossier ne sera enterré ?

Lorsque Joseph Lambert annonçait qu'il allait tenir la séance sur le rapport d'enquête sur le fonds PetroCaribe, il déclarait, sans sourciller, qu'



Ex-Premier ministre Evans Paul.

aucun dossier ne sera enterré sous sa présidence. Il avait déclaré tout de go qu'il entend que la lumière soit faite sur l'affaire PetroCaribe. Ce qui avait, en quelque sorte, fait chaud au cœur à certains secteurs politiques engagés à fond dans la campagne contre la corruption. C'est ce qui arrive à ceux qui prennent les propos de Lambert pour argent comptant, ignorant que le sénateur du sud-est ne négociera jamais les avantages politiques dont il est certain d'obtenir du Palais national, et que ses ambitions politiques ne peuvent se satisfaire qu'en se montrant solidaire de Jovenel Moïse et de PHTK. Dès lors, est-il sage de se fier aux promesses du nouveau président du Sénat ?

Ceux qui ont tendance à croire trop facilement aux paroles de Joseph Lambert doivent suivre de près ses différentes interventions publiques, notamment quand les journalistes lui ouvrent leurs micros.

En effet, on ne peut plus

s'emballer quand on entend M. Lambert émettre ses points de vue à cœur ouvert au micro de Magic 9, lundi 29 janvier, lorsqu'il dit, se référant au rapport de la Commission spéciale du Sénat : «A

l'analyse de certains éléments contenus dans ce rapport, il y a lieu de dire que certains niveaux de compréhension qu'avaient les commissaires ne reflètent pas la réalité suite aux contre-arguments avancés par certains secteurs

indexés dans le rapport ». Continuant dans le même esprit, il dit : « Vu que c'est une assemblée politique avec des hommes politiques qui ont conduit l'enquête et produit le rapport, il faut qu'il y ait très certainement suspicion politique ».

Joseph Lambert n'a pas d'état d'âme ?

Quoique dise et fasse Joseph Lambert pour apaiser l'opinion publique, il n'arrivera à convaincre grand monde qu'il n'a pas d'état d'âme dans la gestion de l'affaire PetroCaribe. Car, nonobstant ses paroles rassurantes, ses déclarations à Magic-9 trahissent ce qu'il couve au fond de son cœur.

Certes, quand bien même il aurait soutenu qu'il n'a pas de position par rapport à PetroCaribe, il n'a pu s'empêcher de révéler qu'il ne pense pas qu'aucune des personnes épinglées dans le rapport n'est coupable de quoi que ce soit.

Suite en page 3

DILAPIDATION DU FONDS PETROCARIBE

Empêtré, Jovenel Moïse ne peut prendre ses distances avec la corruption

Suite de la page 2

. Aussi, a-t-il précisé « Qui dit que ce ne sont pas les commissaires qui ont péché ? Qui sait si les commissaires n'ont pas fait un bon travail qui mérite par conséquent d'être analysé par l'assemblée, de façon honnête et démocratique, et permet ainsi à la population haïtienne de savoir ce qui s'est passé dans la gestion des fonds PetroCaribe ».

Pour Joseph Lambert, on doit arriver à faire l'équilibre dans ce dossier, à faire la part des choses. Il entend dire qu'

responsabilités de : « (...) la Cour des comptes et du contentieux administratif, la Commission nationale de passation des marchés, les instances de supervision, les Premiers ministres, les ministres et les firmes contractantes qui ont chacun sa part de responsabilité. Par conséquent, il faut faire la radiographie politico-administrative du rapport et fixer les responsabilités à tous les niveaux et faire en sorte que la lumière soit faite sur la question du PetroCaribe ». Et le président du Sénat d'ajouter : il est nécessaire de susciter « débats

tionnelle » les démarches et la stratégie de la Commission sénatoriale qui a été chargée de mener l'enquête.

En dépit des promesses faites à la communauté internationale de livrer une lutte sans merci à la corruption, Moïse ne peut décocher une seule flèche contre ce fléau. Tout compte fait, Jovenel Moïse s'estime lié par la déclaration qu'il avait faite à Paris, à savoir, « Tant que je suis au pouvoir il n'y aura pas de persécution politique ». Car cela rassure ses alliés politiques. Le président Moïse pense qu'il a davantage à gagner à se solidariser avec la pègre, qui prend en otage son gouvernement, plutôt que de se laisser influencer par la communauté internationale. Puisque, le manque à gagner qu'il connaît, en se voyant tenir la dragée haute par les bailleurs de fonds traditionnel d'Haïti, est largement compensé par ses amis du monde des affaires et ses alliés politiques qui donnent dans les

activités illicites. C'est pourquoi Nèg Bannann nan persiste, en dépit des critiques, à

bert décide de faire cause commune avec Jovenel Moïse et les alliés de ce dernier au



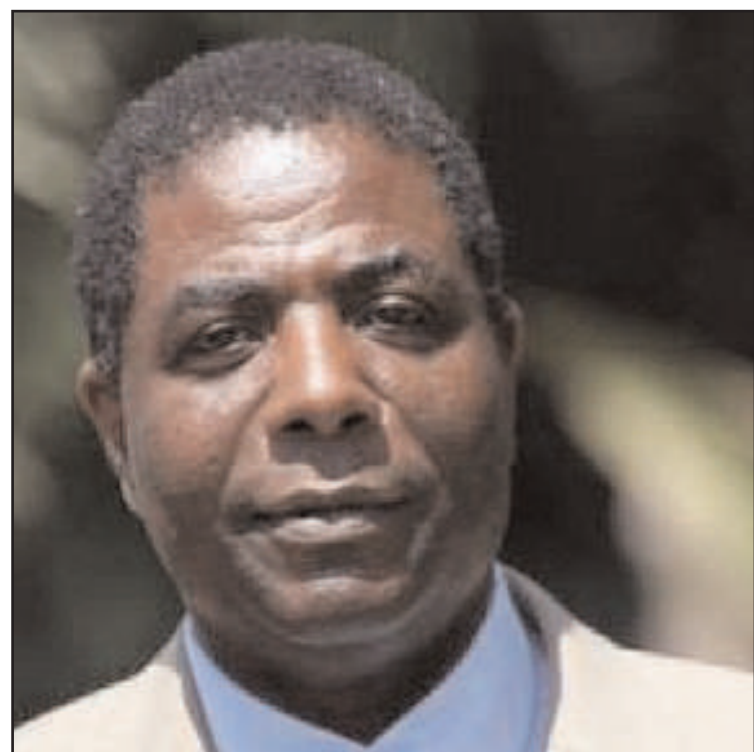
Jean Max Bellelve

aucun des acteurs impliqués n'a le monopole du blâme ou de la vérité. De cette manière, il semble vouloir s'établir en arbitre entre les deux parties.

Sur les ondes de radio Magic-9, Joseph Lambert évoque les responsabilités des

contradictoires en assemblée».

D'aucuns pensent qu'il est possible de nuancer la position de Lambert qu'on dit être différente de celle de Jovenel Moïse. Alors que le sénateur de Jacmel semble vouloir



Ex-Premier ministre intérimaire Eneck Jean-Charles.

uns et des autres, dans l'affaire Petro-Caribe, comme pour dire le blâme est « universel ». Dans ce cas, il évoque déjà la possibilité qu'on ne puisse condamner personne. Car, ajoute-t-il, il faut établir les

décerner le blâme à tout le monde, le président Moïse, quant à lui, se loge à la même enseigne que le groupe majoritaire dont le président avait, la semaine dernière, taxé d'« illégale » et d' « inconstitu-



Me André Michel.

gérer la chose publique dans l'opacité totale.

Parlement, une option qui conforte ses ambitions poli-



Kedlaire Augustin.

Joseph Lambert aura beau dire pour rassurer les uns et les autres par rapport à son « objectivité » dans le dossier PetroCaribe peu de gens le croit. Même quand il lâche, à

tiques, à court et long termes.

En clair, homme du sérail et magouilleur de premier ordre, Joseph Lambert n'ignore pas quand bien même les ressources manqueraient à



Joseph Lambert.

radio Magic-9 : « La position du président Jovenel c'est sa position. La position du sénateur Lambert c'est la neutralité pure et absolue », il ne parviendra à jeter la poudre qu'aux yeux des naïfs.

À la lumière de tous ces faits, il est possible que Lam-

Jovenel Moïse pour payer les arriérés de salaire aux enseignants et les primes aux policiers, il sera toujours possible de soutirer de « juteuses commissions » au Palais national en contrepartie des faveurs négociées pour le compte de l'administration tête kale.

DÉVELOPPEMENT PERSONNEL

Savoir exprimer son désaccord sans blesser son interlocuteur

Par Rosie Bourget

Vous souhaitez apprendre à éviter les conflits ouverts, faire accepter vos critiques, influencer avec élégance... ou simplement choisir un ton moins abrupt et un vocabulaire moins direct ? Comment s'affirmer sans agresser ni heurter ? Que ce soit au travail, dans notre vie affective ou familiale, les désaccords sont chose courante dans l'univers relation-



Rosie Bourget.

nel. Les difficultés relationnelles peuvent revêtir bien des aspects. Et la façon de s'y adapter varie considérablement d'une personne à l'autre.

Pour décrire des difficultés que nous rencontrons dans certaines de nos relations, nous utilisons des expressions telles que : « Il y a de l'électricité dans l'air », « Le courant ne passe

pas ». Autant de métaphores qui nous permettent de dire que quelque chose d'indefini ne va pas. Rencontrer des difficultés relationnelles est inéluctable. Imaginer un monde sans conflit serait illusoire. Cependant, toute difficulté, tout désaccord n'évolue pas vers un conflit. Et, sur ce point, nous sommes assez inégaux. Nos difficultés relationnelles se manifestent différemment, parce que les proportions et les conséquences que nous prêtons à ces difficultés dépendent beaucoup de notre personnalité. Chaque personne a des réactions émotionnelles et comportementales qui lui sont propres. Le style relationnel, l'attitude que l'on va adopter peuvent améliorer ou aggraver les difficultés.

Les difficultés relationnelles sont autant d'épreuves de réalité où nos émotions peuvent prendre le dessus sur notre raison. Lorsqu'elles dégèrent en conflit, elles peuvent avoir des conséquences négatives sur le plan personnel et professionnel. Elles se manifestent également par leurs conséquences sur notre santé, en influant autant sur notre santé physique que psychique. De nombreuses études ont montré qu'il y a moins de dépressions, d'anxiété, de suicides, de maladies cardio-vasculaires, d'infec-

tions, d'hypertension et de cancers chez les personnes qui ont de bonnes relations avec les autres, qui se sentent entourées et aimées par leurs proches.

Il existe même une thérapie de la dépression qu'on appelle la « thérapie interpersonnelle » ou l'amélioration des contextes interpersonnelles permet de traiter la dépression au même titre qu'un traitement antidépresseur ou qu'une thérapie cognitive-comportementale. Cette thérapie brève propose des stratégies pour résoudre les conflits, sortir de l'isolement social... cela montre à quel point l'univers relationnel dans lequel nous évoluons est important.

Apprendre à accepter le désaccord, à s'exprimer sans blesser l'autre, à ne pas céder à la colère, à ne pas s'enliser dans les émotions pénibles qui accompagnent les difficultés relationnelles. Apprendre à garder de bonnes relations avec les autres, même en cas de désaccord. Tout cela repose sur un savoir-faire accessible à tous. Bien sûr, ce savoir-faire suppose une bonne connaissance de soi et une remise en question de certaines certitudes.

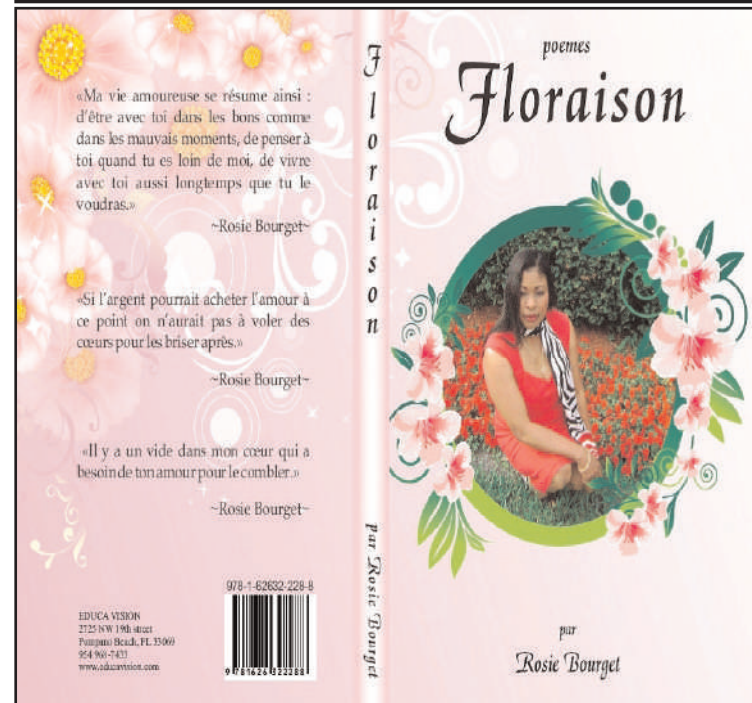
Il n'est pas facile d'exprimer son désaccord de façon constructive, cependant, communiquer avec aisance, efficacement, au moment le plus opportun est une compétence stratégique pour votre fonction, que vous devez développer. Si vous êtes fortement en désaccord avec quelqu'un, la première chose est de prendre du recul. D'abord, parce que la colère est la porte ouverte à tous les dérapages. Surtout parce qu'il est important de vous recentrer pour comprendre ce qui se joue derrière cette colère. Nos émotions sont des signaux qui nous disent toujours quelque chose d'important. Elles sont le signe d'un besoin essentiel non satisfait.

Ne confondez pas un désaccord avec un prétexte pour dénigrer les idées d'une autre personne. Faites toujours preuve de respect pour ses pensées et idées, même si vous n'avez pas l'intention d'être d'accord avec elle. La raison pour laquelle nous avons tendance à nous offusquer face à une critique est précisément que nous y voyons une attaque personnelle. Pour formuler une critique sans blesser, vous devez réduire l'impact de votre critique sur l'ego de votre interlocuteur. Pesez bien le vocabulaire que vous employez et évitez toute critique directe à la personne. On ne juge pas, on émet un avis sur un acte, pas sur la personne.
r_bourget@yahoo.com
MTS (Maîtrise en travail social)
TSS (travailleuse sociale scolaire)

PROPRIÉTÉ À VENDRE
PORT-AU-PRINCE

Complexe d'appartements situé à Delmas 31 (entre rues Clermont et Laforêt). Prix abordable. Toute personne intéressée est priée d'appeler : **509 3-170.3575**, à partir de 6 heures p.m.

Pour plus d'informations, appelez Blurette Coq au **509.3170.3575**.



HAÏTI-OBSERVATEUR EN LIGNE

En attendant la construction du nouveau site, l'édition hebdomadaire peut être téléchargée : haiti-observateur.ca

Ensuite cliquez sur ARCHIVES, puis choisissez l'édition courante ou celle désirée.

BUSINESS OPPORTUNITY IN HAITI

2 HOTELS FOR SALE
By Owner
In the commune of Kenscoff/Furcy
Contact:
<info@thelodgeinhaiti.com>
509-3458-5968 or 509-3458-105

MIRLÈNE CLEANING SERVICE, INC.

We specialize in House Cleaning.

No job is too big.

Call (347) 666-1965

Mirlène Cornet, Owner

Email: mirlenecornet@gmail.com

PROCUREZ-VOUS LES ŒUVRES DE ROSIE BOURGET

Tout le monde adore lire la rubrique de Rosie Bourget pour faire le plein de connaissance. L'auteur vous propose ses trois derniers nés, intitulés « Floraison », « A Rose in Full Bloom », Istwa Kreyòl ».

Régalez-vous avec son style unique et exceptionnel. Installez-vous... et laissez-vous envahir par une sensation de bien-être et d'humour. Vous avez besoin de vous détendre ? Les textes de « Istwa Kreyòl » vous permettent de chasser vous-même vos ennuis, de manière simple et rapide.

En vente à la librairie Mapou.

Pour passer vos commandes, contactez l'auteur au numéro suivant

(954) 445-0344; via courriel
rbourget18@gmail.com ou r_bourget@yahoo.com.

DR. KESLER DALMACY

Board Certified
& Award
Winning
Doctor



Cabinet Medical
Lundi - Samedi: 11 AM - 7 PM

Examen Physique sur écoliers
Traitements pour douleurs,
Fièvre
Immigration
Planning familial
Infection

Tumeur
Hémie
Circoncision
Tests de sang et de grossesse
Grippe

◆ MÉDECINE CHIRURGIE ◆

Prix Abordable

TEL. 718.434.5345 FAX 718.434.5565

NOTE DE PRESSE

LA PREMIÈRE ENCYCLOPÉDIE D'HAÏTILA PREMIÈRE ENCYCLOPÉDIE D'HAÏTI

Vient de sortir des presses des « Éditions Aupel » (Canada), le TROISIÈME TOME de l'œuvre colossale préparée par l'ancienne Présidente de la République d'Haïti, 1^{ère} femme Juge et magistrat à la Cour Suprême, maître Ertha Pascal Trouillot : « L'ENCYCLOPÉDIE BIOGRAPHIQUE D'HAÏTI » ».

Une mine de renseignements précieux, cet ouvrage unique, à rigueur scientifique, fruit de plus de cinquante années d'écriture et de recherches ininterrompues, plus de deux siècles d'anthologie humaine, d'illustres personnages, se révèle une réalisation titanesque, issue d'une ardeur presque sacerdotale et

d'une ténacité sans faille pour illustrer le passé historique d'Haïti à travers ses acteurs, témoins ou assistants qui ont forgé l'idéal de ce coin de terre.



Ertha Pascal Trouillot, avocate.

Ce livre est patiemment élaboré pour

être livrée dans sa forme achevée :

Présentation parfaite — Haut de gamme Reluire soignée .. Incrustations or .. Signet en tissu et tranchefile .. Tranches de tête, de pied et de gouttière dorées. Plus une édition de luxe.

« L'Encyclopédie Biographique d'Haïti », vrai travail de bénédictin, collige les personnalités d'Haïti ou d'ailleurs dont les travaux ou les prouesses ont influencé le devenir de la société haïtienne.

« L'Encyclopédie Biographique d'Haïti » est le tribut des nuits de veille attardée, de quêtes incessantes, de fouilles dans les bibliothèques privées et publiques, dans les archives nationales ou de famille ; de renseignements ou témoignages, de consultations, de traitement des données ; d'inscriptions gravées sur les stèles des monuments publics et lieux de repos ; d'interrogatoires incessantes et vérifiables posées aux descendants ; de références photographiques puisées à même les trésors ancestraux ; de visite des grandes capitales du monde en quête d'informations éparpillées et inédites, ect.

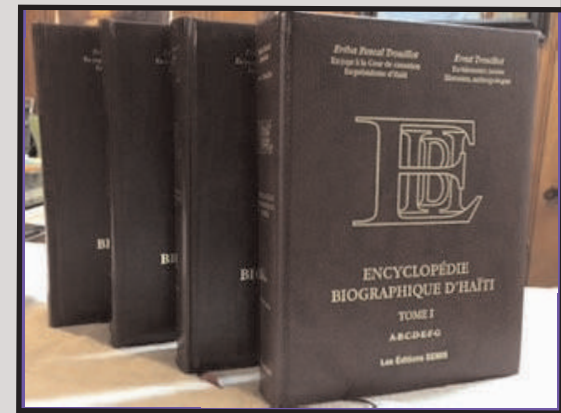
« L'Encyclopédie Biographique d'Haïti » se veut le recueil des gloires, des peines et misères enregistrées dans le tissu social, et illustrées par des personnages hors du commun.

« L'Encyclopédie Biographique d'Haïti » n'est pas un ouvrage politique. Com-

me le soutient le préfacier du 3^{ème} tome : « *Ce n'est pas un annuaire, ni un livre d'histoire événementielle. Ce n'est pas un panégyrique ni un Who is Who. N'y cherchez aucune malice, car il n'y en a pas* ».

L'ouvrage est sans prétention littéraire. Il renseigne, informe, rappelle, instruit, réhabilite, honore et vise un futur historique amélioré et positif. Comme toute œuvre humaine, il appelle à s'améliorer, à s'agrandir dans la continuité, par de nouvelles silhouettes, de nouvelles figures emblématiques, de nouveaux entrants tirés dans la vaste galerie nationale.

Que ceux qui brûlent du désir de renaître avec le peuple d'Haïti et son épopée viennent s'abreuver à la source féconde des pages glorieuses de son histoire toutes scellées du souffle épique et apprécier en hommage posthume à Ernst et en admiration reconnaissante à Ertha qui, seule, durant des décennies, a parachevé les quatre (4) volumes livrés aujourd'hui à la délectation des lecteurs.



Ertha Encyclopedie Book Picture

FAITES VOTRE COMMANDE, TOME I ; 2 ; 3 ; 4 ; OFFREZ EN CADEAUX POUR : ANNIVERSAIRE, FIANÇAILLES, MARIAGE, NOUVEL AN, GRADUATION, SOUVENIR DE FAMILLE, BIBLIOTHÈQUE PRIVÉE, UNIVERSITAIRE, CONCOURS DE TOUT GENRE, PRIME D'EXCELLENCE, PRÉSENT À UN VIP, COLLECTIONNEUR, CADEAU PRÉSIDENTIEL, DIPLOMATIQUE OU CONSULAIRE. En toutes occasions, OFFREZ OU PROCUREZ-VOUS UN CADEAU DE CLASSE, UN CADEAU ROYAL, appeler : « ENCYCLOPÉDIE BIOGRAPHIQUE D'Haïti ». Le tome 4, déjà sous presses, sera bientôt disponible.

Voici les voies et moyens :

PHONE : 347 – 697 – 9457

Adresses : a) E – MAIL :

Ertha@erthavision.com

b) Mme Ertha Pascal Trouillot

GLEN OAKS, NY 11004 - 0309

BESOIN D'UNE AMBULANCE POUR SAUVER DES VIES

La clinique JACQUES VIAU du batey de Consuelito, en République dominicaine, inaugurée le 6 mai 2016, commence à fonctionner, avec un équipement trop modeste pour garantir un accueil adéquat de la communauté de façon pérenne.

Il y manque encore un outil important et indispensable pour le transport des malades dont l'état de santé nécessiterait des soins appropriés et urgents. Il est donc d'une extrême importance que la clinique puisse disposer, dans les meilleurs délais, d'une AMBULANCE

EQUIPEE et digne de ce nom. Or, les fonds manquent pour l'acquisition immédiate d'un tel équipement qui permettrait de garantir le fonctionnement, de jour comme de nuit et 7 jours sur 7, du service des urgences de l'établissement.



Actuellement, cette clinique ne dispose que d'une armoire à pharmacie, de quelques sièges, d'une table de consultation et d'un dortoir destiné au personnel médical.

La clinique dessert non seulement la communauté du batey de Consuelito, qui compte une population de 24 000 habitants, mais elle est aussi destinée à l'accueil des malades de plus d'une douzaine de bateys avoisinants, dans un rayon de quinze kilomètres. Il s'avère donc indispensable que le service des urgences de la clinique puisse disposer d'une ambulance équipée pouvant assurer, de façon permanente et en toute sécurité, le transport des patients dont l'état de santé nécessite une prise en charge pour un transport urgent et dans des conditions satisfaisantes.

Dès l'ouverture de la clinique, le personnel médical assure plus d'une trentaine de consultations par jour au profit des seuls habitants du batey de Consuelito, qui sont en mesure de se présenter à l'accueil par leurs propres moyens. Il va sans dire que ceux qui ne peuvent se déplacer restent cloués chez eux, au lit et privés de soins médicaux dont ils auraient besoin de toute urgence.

C'est pour toutes ces raisons que l'ASSOCIATION HISPANIOLA DEBOUT, seule initiatrice de la construction de la clinique « JACQUES VIAU » dans le batey de Consuelito, en République dominicaine, lance un appel pressant aux généreux donateurs potentiels, aux fins de recueillir les fonds nécessaires pour l'acquisition d'une ambulance équipée, outil indispensable pour le fonctionnement adéquat du service des urgences de cet établissement médical.

Je rappelle que l'ASSOCIATION HISPANIOLA DEBOUT est reconnue d'intérêt général par les autorités françaises et bénéficie du statut d'entreprise humanitaire d'utilité publique.

Par conséquent, les donateurs bénéficieront automatiquement, pour leur don, d'une exonération fiscale à hauteur de 60 %, s'il s'agit d'une société, et de 66 % s'agissant de la donation d'un particulier.

Les dons peuvent être adressés à : l'ASSOCIATION HISPANIOLA DEBOUT

REGARD DE LA FENÊTRE

Haïti : L'audiovisuelle dans l'œil de l'opinion publique nationale et internationale

FAKE NEWS : PERSONNE NE POSSÈDE LA VÉRITÉ

Par Michelle Mevs

Personne ne possède la vérité. Si personne n'en a jamais le monopole, on peut néanmoins l'étudier au plus près des faits. La vérité n'est jamais une fiction, mais sa recherche reste un véritable défi.

« Pour la vérité et pour l'histoire... » se plaisent à dire les journalistes Haïtiens, comme un leitmotiv, en vue de dégager les faits des entretiens. Le rapport avec la réalité est un sujet qui interpelle. Mais comment comprendre les limites de la vérité universelle ? Qu'il s'agisse de violence du dénigrement (ou du « fake news »), de contre-vérité ou de propagande (« untruth »), faits-alternatifs ou encore de faire le buzz ou d'obtenir une « exclusivité » : le paysage médiatique de la stratosphère en est saturé !

De nos jours, il est facile de discréditer à volonté qui que ce soit sans réserve, et sans conséquence réelle pour celui qui est coupable d'une telle infraction. L'audiovisuelle : médias numériques, radio, TV, youtube, fb, twitter, whatsapp, etc... dans sa

globalité est devenu un instrument de divulgation hors morale ou hors éthique, de sorte qu'il devient nécessaire et urgent de relever le défi.

A l'heure du numérique, les opinions prévalent sur les faits, alors qu'au plus proche de la vérité, il n'y a que l'investigation du matériau factuel qui ouvre sur la vérité, la vraie ! La norme actuelle dans l'audiovisuelle consiste à substituer l'information, la vérité des faits (« truth of facts ») par l'opinion, par la perception propagandiste. Cette dernière est souvent sponsorisée.

Quand Le récit s'engage dans le tunnel de l'intérêt individuel ou de groupe, et qu'aucune loi ne la régleme en Haïti, du moins pas encore, il règne forcément une grande confusion dans l'opinion publique. Ne devrions-nous pas penser que l'audiovisuel est une plate-forme d'enfer où l'homme devient un loup pour l'homme ?

Comment comprendre le traitement de la « vérité » dans la sphère politique et publique aux États-Unis. Par exemple, quand le président Donald Trump fait savoir au monde, à la mi-janvier, par un tweet à sa sauce, que

l'amélioration de l'économie américaine est de son seul fait, son allégation est considérée par les économistes comme un « autre fait ». Et la réponse lui vient sous forme de démenti quand Lisa Cook va twitter : « We set in motion what we see now. You can't create an economy overnight ». « Nous avons mis en marche ce qui est là, On ne peut créer une économie du jour au lendemain ». (Voir la publication de PBS.Org. News du 18 janvier 2018 sous le titre : « Trump takes credit for the good Economy »). Trump s'attribue le mérite d'avoir remis l'économie en état.

Toujours aux États-Unis, le président Donald Trump s'acharne contre des principaux médias, tels que CNN, The New York Times, Washington Post, qu'il accuse de propagateur de pre-fake-news (des informations pré-fabriquées).

Comment répondre légalement au dénigrement, à la désinformation (« fake news ») quand on en est soit-même victime ? En France, Emmanuel Macron veut combattre la désinformation, la propagande. La France est en train d'élaborer un projet de loi sur l'audiovisuel public, loi qui sera promulguée fin 2018. La législation vise à régleme les excès de toute propagande mensongère, d'où qu'elle vienne, par rapport à la diffusion dans l'audiovisuel. Le « fake news », en période électorale comme en temps normal, est toujours nocif à la bonne marche de la démocratie et au bon fonctionnement de la société pense-t-il. Emmanuel Macron ayant été lui-même victime lors de sa campagne électorale par les médias russe Sputnik et RT en a pris l'initiative. Ne lui prêtait-on pas des comptes offshore aux Bahamas, une vie privée perverse ? Des messages qui menaçaient sérieusement la crédibilité du candidat à la présidence à un moment critique des élections françaises. On apprend, par exemple, qu'en vertu de cette loi, un juge pourra être saisi en référé et décider de la suppression d'un contenu d'un message jugé mensonger.

Les médias dans le secteur de l'audiovisuel

« La presse est l'ennemi du peuple », dit Trump. Nixon détestait viscéralement les journalistes; et Michel Martelly se montrait méfiant et intolérant et extrêmement injurieux envers les médias haïtiens. Nombreux sont les chefs d'Etat qui craignent l'impact de l'information sur la société et sur leur gouvernement. Cela s'explique par l'angoisse qu'ils ressentent face aux journalistes dont la fonction consiste à rendre compte de la réalité, d'investiguer et de vérifier les faits. Cela dérange certains politiques, ceux qui font fi de ce qui est correcte, juste et honnête. Ils préfèrent évoquer une fiction; ceci, quand ils ne font pas dans la dissimulation.

La demande du public en information est vorace. Cela n'a

jamais marché aussi bien pour les médias traditionnels, journaux, audio visuelle également. Des ventes annuelles accrues, de l'ordre de 150 millions de copies vendues ponctuellement et 3 millions d'abonnés au NY times et Washington Post (acquis par Amazon). La raison principale de cette réussite, commentent les dirigeants de ces journaux, c'est que les gens ont soif de faits véridiques. Ils sont confrontés à un manque extrême d'informations crédibles et d'analyses sérieuses.

Pour leur part, les radios et media on-line jouissent davantage de liberté cependant, malgré leur quête ou exigence de popularité, ils ne peuvent dépasser la ligne rouge du « fact news » pour sombrer dans le « fake news » puisqu'à long terme, cela ne leur rend pas service. Dans une société restreinte comme celle d'Haïti, où tout le monde se connaît quasiment, le moment arrivera où la clientèle déçue de la manipulation médiatique ira chercher ailleurs ses informations... On n'a qu'à écouter *Matin Débat* de Luco Désir pour l'entendre mentionner à tout bout de champs, de sa voix de santore, qu'il est à la recherche de la vérité. Il aura compris que c'est une vision correcte à adopter.

Quant à Donald Trump par rapport à Haïti, nous savons tous qu'il cavale sur les faits-alternatifs ou (alternative fact) comme sur un cheval de bataille politique. Poursuivant sa course folle, il incite à la violence du racisme; d'ailleurs, ses excès sont nombreux et scandaleux... Nous, les Afro-haïtiens et les Africains en plus des Salvadoriens avons reçu une forte dose de vitriol de la part de Trump nous décarnant le qualificatif inacceptable de « shi-hole ». Pour lui et son équipe, il s'agit toujours d'émettre leur propres interprétations des faits sans

jamais tenir compte des événements dans leur intégralité, ou du moins d'y appliquer une certaine objectivité.

Dans un contexte plus large, il y a danger d'infiltration des ennemis nationaux; et aucun pays n'en est exempt. Nous lisons la publication du journal français L'Echos : «... Sous le coup d'une enquête du Sénat américain, Facebook a reconnu que 126 millions d'Américains ont vu de fausses nouvelles diffusées par des agences russes sur son réseau. Aux États-Unis, une proposition de loi est en cours d'élaboration, qui obligera les plates-formes Internet à faire toute la lumière sur leurs clients en matière de publicité politique ».

Les recommandations du pape François

Le 24 janvier 2018, dans un document intitulé « La vérité vous libérera – Fake News et journalisme pour la paix » : « Le pape François s'est dressé contre la diffusion des fausses informations, qui servent, selon lui, le bas-cœur du malin. Et le pontif de citer La Bible : « La vérité vous libérera ». Il va même jusqu'à expliquer la tromperie dont Eve fut victime au Jardin d'Eden. Quand Satan, dans sa fourberie, lui fit miroiter qu'en mangeant le fruit défendu, elle atteindrait la connaissance du bien et du mal..

L'enseignement du pape François se lit ainsi : Les résultats des énoncés « Fake News » sont conséquentes et personne n'y échappe, Eve l'a été également. De fait le mensonge, la médisance, la tromperie existent depuis que le monde est monde. C'est juste que Donald Trump, le président américain, en a répan-

Suite en page 13

APARTEMENT À LOUER/ APARTMENT FOR RENT

3 bedrooms, attic included in one of the bedrooms; 1 bathroom, kitchen, dining area, living room. Price: \$1,500.00 negotiable. Rosedale, Queens, quiet neighborhood. Call Edzer at (718) 978-0491.

AVIS IMPORTANT

Pye Kout Pran Douvan
Ou menm ki ta renmen al viv nan peyi Kanada pou pwoblem Imigrasyon Meriken, kontakte nou jodia Tout enfomasyon konfidansyel
Rele nou nan nimewo sa yo:
718, 864,6862 oubyen 646, 981,8392



Take Out & Catering
We serve
a
delightful array of dishes for
**Breakfast, Lunch and
Dinner**

Located Next to MERRICK LAUNDROMAT
AT
233-06 Merrick Blvd. (between 233rd St. & 234th St.) Phone: 718-341-8566

DE BROSE & STUDLEY, LLP

Richard A. De Brosse
Attorney at Law

ACCIDENTS * REAL ESTATE
MALPRACTICE

182-38 Hillside Avenue (Suite 103)
Jamaica Estate, N.Y. 11432

Tel.: 718-658-3000. Fax 658-658-3187

rdebrosse@QueensLegalPlaza.com

TASTE THE ISLAND

Haitian Bakery & Restaurant

460 Peninsula Blvd.
Hempstead, New York 11550

516-489-5925

CLOSED ON MONDAYS

Tues-Wed-Thurs 10:00 am-9:00 pm
Friday 10:00 am - 10:00 pm
Saturday 10:00 am - 10:00 pm
Sunday 10:00 am - 5:00 pm

Queens Village Primary Medical Care

Doctor on the go!

We come to you



We have brought back the good old days of the old-fashioned doctor house call, but with the latest in medical technology. We provide high quality expert health care to you in the comfort of your own home. You will receive the personal and compassionate attention that you deserve without the inconvenience, lengthy waits, expense of travelling, and exposure to other sick patients, all associated with doctors offices.

Providing high quality, comprehensive and compassionate care for over 30 years.



We offer the following comprehensive services:

- Annual medical Exams
- EKG
- Urine analysis
- PPD screening
- Vaccinations
- Vitamin B12 shots
- Screening for Diabetes
- Screening for Asthma
- Screening for Cholesterol
- Screening for sickle cell
- Screening and Treatment for Dementia
- Screening and testing for vascular disease and nerve pain

And many other Dx test and referrals

DOCTOR ON THE GO

To schedule a home visit

Call us at 347-952-4417

Or visit us at

www.doctoronthe.go.com

Queens Village Primary medical Care

92-04 Springfield Blvd

Queens Village, NY

Phone: 718-465-3040 Fax: 718-464-9063

Email: info@queensvillagemedicalcare.com

Aryel Nicoleau, MD, FACP, FAG

American Board of Internal Medicine

Certification in Geriatrics



Paske se sa ki pi bon

pou fanmi tankou pa m

lan kap travay

Jeanine, Monroe County

Gen 4 milyon rezon pou w enskri.

Kisa rezon pa w ye?

Enskri pou pi ta nan dat 15 desanm pou kouvèti a ka kòmanse nan dat 1mye janvyè 2018

www.nystateofhealth.ny.gov | 1-855-355-5777



NOUVELLES BRÈVES

LE FOOT HAÏTIEN

RAPPORTE DES LAURIERS

Victoire de l'équipe féminine de moins de 20 ans

Suite de la page 1

des préparatifs de son déplacement vers Trinidad, l'équipe haïtienne avait du mal à trou-

sejour. Il faut savoir combien leur départ de l'aéroport Toussaint Louverture contraste avec leur arrivée après leur victoire spectaculaire. Car le président et le Premier minis-



L'équipe féminine haïtienne fait son entrée au stade, à Port of Spain.

ver les ressources nécessaires pour payer leurs billets de voyage, leurs chambres d'hôtel ainsi que leurs frais de

trés et leurs suites respectives étaient présents pour accueillir ces étoiles haïtiennes à leur descente d'avion.

La NAACP a pris les devants dans la lutte en faveur des Haïtiens détenteurs du TPS (*Temporary Protected Status*), le statut de protection contre la déportation instituée par l'administration Obama suite au tremblement de terre meurtrier du 12 janvier 2010.

En effet, le mercredi 24 janvier courant, le « *Legal Defense and Educational Fund* », filiale de la National Association for Advancement of Colored People (NAACP), a déposé une plainte à la Cour fédérale du district de Maryland contre le Département de Homeland Security (l'équivalent du ministère de l'Intérieur) et l'ancienne secrétaire d'État par interim Elaine Duke, qui dirigeait le Homeland jusqu'au mois de décembre 2017. La plainte

déclare « *irrationnelle et discriminatoire* » la décision, prise en octobre dernier par Mme Duke, de mettre fin au programme de protection en faveur de quelque soixante mille (60 000) citoyens haïtiens détenteurs du TPS. Le « *Legal Defense Fund* » prétend aussi que la décision anti-haïtienne découle de « *l'hostilité du président Donald Trump manifestée publiquement contre les gens de couleur* ». À noter que la nouvelle secrétaire d'État, Kirsten Nielsen, qui a pris la relève, en décembre, est aussi indexée dans le procès. Jusqu'au mois de novembre, Nielsen était affectée à la Maison-Blanche comme assistante du général retraité John Kelly, chef de cabinet du chef d'État. Histoire à suivre.

Répercussions de l'injure du président américain

Suite à l'injure malsain du président Donald Trump à l'encontre d'Haïti, des pays de l'Afrique et d'El Salvador, le 10 janvier dernier, un mouvement prend corps en Haïti contre le chanteur du compas « Sweet Micky », Michel Martelly, ex-président du pays, aussi dénommé « Sweet Mimi », que l'on dit responsable en grande partie des propos au relent de latrines lancés par le chef d'État américain. On se réfère à la dernière prestation de l'ex-président-musicien à Henfrasa, le centre sportif de Delmas (Port-au-Prince), le 6 janvier, quand il a dénigré la journaliste Liliane Pierre-Paul de Radio Quisqueya, utilisant des propos qu'on ne saurait écrire ou répéter en public. Dire aussi, que le

musicien au verbe malsain avait aussi déclaré avoir investi des fonds de PetroCaribe dans des hôtels de la place, tels Marriott et Best Western. D'ailleurs, il a ajouté qu'il compte faire d'autres investissements de ce genre.

En effet, le groupe « Les Indépendants », des Gonaïves, a annoncé, le 17 janvier, que le groupe musical « Sweet Micky » est déclaré *persona non grata* dans la Cité de l'Indépendance. Selon *rezonodwes.com*, Jacques Woubins Bordenave, un ancien candidat à la mairie des Gonaïves, et porte-parole du mouvement, avance que « *le comportement affiché par l'ex-président Michel Martelly, à Henfrasa, est celui d'un chef d'État d'un 'pays de merde' sans loi, sans règle-*

ments ». Or, le maire Neil Latortue, du parti *Atibonit ann Akasyon(AAA)*, frère cadet du sénateur Youri Latortue, se dit opposé à l'interdiction dont est l'objet le groupe de l'ex-président-musicien. Alors, on déduit que les agents de sécurité auront du pain sur la planche lors du carnaval des Gonaïves, le mois prochain.

Emboitant le pas, le 22 janvier, un collectif à Jacmel s'est déclaré contre la participation du groupe « Sweet Micky » au Carnaval de Jacmel, très prisé. Tout aurait été mis à point lundi pour faire respecter leur prise de position décollée des points suivants : 1) Atteinte à la pudeur, 2) Corruption des mœurs, 3) Incitation à la violence, 4) Association de malfaiteurs. Ont signé pour le Collectif, Jean-Marc Jean-Pierre, Lucien Pierre, Arthur Jovial Bonicet et Claudy Donet.

Le mardi 23 janvier, un « Avis important » émanant d'Edens Debas se lit comme suit : « *Il est porté à la connaissance du public, en général, et à la mairie de Saint-Marc, en particulier, qu'un collectif est en train d'être monté avec seule et unique mission d'empêcher aux stations de radio de la ville de rouler la meringue carnavalesque du groupe musical Sweet Micky-Michel Martelly pendant et après le Carnaval* ». Voici les raisons avancées pour étayer cette prise de position : « *Ce dernier est réputé pour ses obscénités, ses attitudes sexistes, ses propos misogynes et son discours qui fait l'éloge de la corruption* ».

Le mouvement anti-Martelly/Sweet Micky a eu du succès. M. Martelly et son groupe sont bannis officiellement aux carnavales des Gonaïves et de Jacmel. Le communiqué de la mairie de Jacmel indique que le chanteur-musicien, en tant qu'ancien président, n'est pas lui-même banni. Donc, il est le bienvenu à Jacmel comme spectateur.

Des organisations de la Société civile et des défenseurs de droits humains ont publié, le 24 janvier courant, un communiqué saluant la mairie de Port-au-Prince d'avoir sanctionné un DJ dont un tube introduit le 14 janvier froissait les mœurs. Les groupes CARDH, CE-JILAP, CONAHE, RNDDH et POHDH ont applaudi les municipalités des Gonaïves et de Jacmel qui ont interdit la participation du groupe Martelly/Sweet Micky aux carnavales de ces deux villes. Ils conseillent aux autres municipalités de suivre l'exemple des Gonaïves et de Jacmel. Le Carnaval 2018 pourrait déclencher un mouvement en faveur de la pudeur et contre ceux qui s'adonnent aux insanités. Mouvement à suivre.

Des partis politiques en fête

Cinquante-quatre partis politiques recevront un total de USD huit millions cinq cents mille dollars (8 500 000,00 \$) pour l'année fiscale en cours, selon les promesses à eux faites au mois d'octobre de l'année dernière par le président Jovenel Moïse pour obtenir leur appui au budget 2017-2018 contesté et déclaré « *criminel* ». En effet, le lundi 22 janvier courant, le ministre des Finances, Jude Alix Salomon, au cours d'une réunion symbolique télévisée, a procédé à la distribution de chèques à quatre représentants de partis politiques, tout en mentionnant que les chèques

des autres partis étaient prêts. Le montant à décaisser pour chaque parti dépend de sa représentativité au Parlement et dans d'autres postes électoraux. Cela va de soi, le parti PHTK, dit « *Pati Kale Tèt* », a la part du lion, suivi des formations politiques suivantes : Vérité, KID, OPL, AAA, Bouclier, INITE, Fanmi Lavalas, Pitit Dessalines et LAPEH, pour arriver au dernier inscrit : le Parti fédéraliste.

Certains politiciens jurent de ne pas donner dans la corruption. Aussi, des membres de Vérité ont-ils tourné le dos en bloc au

parti. Il s'agit d'Antonio Chermany (Don Kato), de Jerry Tardieu, de Paul Antoine Bien-Aimé, de René Monplaisir et de Charles Sufra. De son côté, le fondateur du parti Respè, Charles Henri Baker, a démissionné en signe de désaccord avec certains membres de la formation qui se sont rangés du côté de l'Exécutif. De leur côté, les partis Fanmi Lavalas et Pitit Dessalines ont déclaré qu'ils retourneront au Trésor Public tout chèque qui leur aura été envoyé.

Pierre Quiroule II

Haïti, Perle des Antilles

Nommée « *Hispaniola*¹ » par Christophe Colomb,

« *Terre des hautes montagnes* » du peuple Amérindien,

Elle répond aussi au très joli surnom

De « *Perle des Antilles* », qui lui convient si bien !

Premier pays au monde issu d'une révolte,

Terre d'indépendance et de Francophonie,

L'armée de Rochambeau, que fièvre jaune emporte,

Vous l'avez reconnue, il s'agit d'Haïti !

Tout ceci, bien après que Toussaint Louverture²,

Gouverneur Général, eut rétabli la paix,

Trahi par un puissant, émissaire parjure,

Bonaparte parole à jamais reniée !

Aux mains des dictateurs qui se sont succédé,

Des millions de Franc-or, prix de l'indépendance³,

Elle survit aux cyclones, sans cesse panse ses plaies⁴,

Toujours, cœur d'Haïti est fidèle à la France !

Diaspora Haïtienne, aux quatre coins du monde,

Aidera le pays, qui garde sa beauté.

Toi, « *Perle des Antilles* », c'est à chaque seconde,

Que les yeux des enfants reflètent ta fierté !

Quand certain Président⁵, ne rêvant que de murs,

Se complait à tenir des propos méprisants,

Cette vision simpliste, ce manque de culture,

A la face du monde, le réduit à néant !

Jean-Yves Salmon (janvier 2018)

¹ Débarquant le 5 décembre 1492 sur cette île, Christophe Colomb la baptisera Hispaniola.

² Toussaint Louverture : Il fût nommé Gouverneur Général à vie de Saint Domingue par la France, après avoir rétabli la paix en chassant les espagnols et les anglais. La promulgation d'une constitution autonomiste provoqua une réaction de la France ainsi que l'arrestation par trahison et la déportation de Toussaint Louverture, l'émissaire de Bonaparte, le Général Leclerc, n'ayant pas respecté sa promesse de sauvegarder la paix.

Ainsi, Toussaint Louverture, qui s'était opposé au rétablissement de l'esclavage décidé par Bonaparte, pour avoir cru en nos propres idéaux de liberté, d'égalité et de justice, sera envoyé au fort de Joux, dans le Haut-Jura, une des régions les plus froides de France, où il mourut deux ans plus tard.

Toussaint Louverture et le peuple d'Haïti s'étaient identifiés à cette jeune République française qui venait d'oser proclamer que tous les hommes étaient égaux.

³ En 1825, le roi de France, Charles X promulgue une ordonnance reconnaissant l'indépendance d'Haïti contre une indemnité de 150 millions de franc-or. En 1838, cette somme sera ramenée, par Louis Philippe, à 90 millions de francs.

⁴ En référence à la chanson Haïtienne : « *Ayiti sé manman libète. Si l tombé la levé !* » (Haïti est la mère de la liberté. Elle peut tomber, elle se relèvera !).

⁵ En référence aux propos de Monsieur Donald Trump, Président des Etats-Unis d'Amérique, du 12 janvier 2018 qui visaient Haïti et qui ont suscité une vague d'indignation à travers le monde.

ÉDITORIAL



Le dossier de l'assassinat du père Joseph Simoly : La vigilance est à l'ordre du jour

Près de six semaines depuis l'assassinat du père Joseph Simoly, vicaire dominical de l'église du Sacré-Cœur de Port-au-Prince, l'affaire traîne encore au Parquet de la capitale. Traditionnellement, en Haïti, quand les autorités judiciaires tentent de brouiller les cartes dans un cas donné, on sait qu'il y a anguille sous roche, que ceux qui prennent les décisions s'appliquent à chloroformer l'opinion publique. Dans la mesure où ceux qui pilotent le dossier s'acharnent à l'entourer du plus grand mutisme, la nation a pour devoir de se mobiliser pour éviter que le dossier n'aboutisse aux calendes grecques. Or, vu la manière dont le bureau du commissaire du gouvernement traite le cas, le peuple doit rester vigilant afin de prévenir toute manigance de la part des officiels.

On ne saurait oublier que, tout au début, on avait pressenti une manipulation du cas, lorsqu'une source policière avait fait état d'une information, délibérément fautive, concernant la victime, indiquant qu'elle a été prise pour cible parce qu'elle revenait d'une banque avant de se diriger vers sa résidence. Par la suite, la police devait désavouer cette version. Mais, toujours est-il, trois semaines après le crime, l'institution policière, dans le cadre d'une conférence de presse, devait annoncer l'arrestation de quatre individus gardés en détention sous l'accusation d'être les assassins du père Simoly, mais se limitant, toutefois, à donner des informations vagues sur le cas; et se gardant aussi de faire de révélations concernant les commanditaires de ce crime crapuleux. En fin de compte, la Police et les autorités judiciaires restent toujours avariés d'informations concernant les auteurs de la mort du prêtre.

Mais par la faute des autorités du pays de rester égales à elles-mêmes, c'est-à-dire d'éviter d'éclairer l'opinion publique concernant cette affaire, les médias, justement mystifiés, œuvrant pour la recherche de la vérité, ont opté pour fouiner ailleurs. Or, il semble qu'en dehors de la sphère officielle, l'instruction de l'affaire soit plus révélatrice. Car, non seulement les quatre individus appréhendés ont fait des aveux ayant permis d'ouvrir des pistes menant vers le commanditaire de l'assassinat, ils ont de plus permis aux forces de l'ordre d'identifier le commanditaire du crime. Toutefois, rien ne dit que le pays est sur le point d'être informé des conditions dans lesquelles le père Simoly a trouvé la mort.

En effet, on apprend que le Parquet de Port-au-Prince tarde à achever le dossier de l'assassinat du père Joseph Simoly au cabinet d'instruction, en l'absence du président de la République ou avant d'obtenir l'avis de ce dernier quant à la manière de procéder. Ce qui fait croire que la personne identifiée comme auteur intellectuel du crime n'est pas un étranger du pouvoir. Alors ce cas rap-

pelle étrangement celui de Woodley Ethéard, surnommé Sonson Lafamília, qui s'était évadé de prison après son incarcération pour kidnappings et assassinats. Sommé de se rendre à la justice, il tardait à le faire, ayant déclaré vouloir attendre le retour de l'étranger de l'ex-président Michel Martelly, son ami et protecteur. De fait, de retour au pays, Martelly devait donner l'ordre au juge d'instruction Lamare Bélizaire de le blanchir de tout soupçon.

Dans le cas du père Simoly, nous avons appris, d'une source de la Police, que le nommé Pierre Jolicœur aurait été identifié comme le commanditaire de l'assassinat. A en croire cette même source, cet individu ne serait pas à son premier coup, ayant trempé, au fil des ans, dans d'autres incidents graves liés au kidnapping et à des assassinats, sans avoir été puni, ni même interpellé par rapport à ces crimes. Car il fait partie de cette catégorie d'individus qui, en Haïti, sont au-dessus de la loi; et jouissent éternellement de l'impunité.

Certes, au fort de la période de kidnappings, quand les criminels de toutes catégories sociales endeuillaient et rançonnaient les familles haïtiennes, seuls ceux issus des quartiers défavorisés étaient appréhendés ou sommairement exécutés. Les réseaux de ravisseurs contrôlés par des hommes d'affaires riches et puissants fonctionnaient sans être inquiétés. La plupart des crimes commis en Haïti reste sans solution jusqu'à ce jour. Par exemple, si Clifford Brandt, un membre des familles bourgeoises d'Haïti, a été appréhendé le 22 octobre 2012, après l'enlèvement, le 16 octobre de la même année, de Nicolas et Coralie Moscoso, enfants du PDG de la Sogebank, puis condamné, le 13 septembre 2016, à 18 ans de réclusion, d'autres de sa classe sociale courent encore les rues. On en veut pour preuve le cas de Stanley Handal, le kidnappeur présumé de Génélus Nathanaël, un employé de l'UNIBANK (succursale de Damien), perpétré le 4 août 2005. Arrêté sur la base d'un rapport accablant de la Direction centrale de la Police judiciaire (DCPJ), en août 2005, Handal fut libéré le 11 décembre de cette même année par le juge Jean Pérez Paul, au moment où les tribunaux étaient « en grève ». Génélus Nathanaël n'est jamais retourné à sa famille.

En ce qui concerne M. Jolicœur, les autorités judiciaires gardent le plus grand mutisme autour de son nom. N'était-ce l'indiscrétion d'une source proche de la PNH, son rôle dans l'assassinat du père Simoly ne serait jamais connu. Car il évolue dans l'orbite du pouvoir et partage la même « mangeoire » avec les dirigeants. Très connu dans le secteur de la construction, particulièrement en tant qu'importateur de bitume, Pierre Jolicœur appartient à cette classe d'hommes qui s'enrichissent grâce à ses relations avec les dirigeants du pays, dans les conditions que l'on

sait.

Vu la manière dont le système judiciaire haïtien pilote ce genre de dossier impliquant de tels citoyens, il est tout à fait légitime que l'opinion publique soit mobilisée pour que le jour soit fait sur l'assassinat du père Simoly et que tous les responsables

soient identifiés et traduits en justice. Il est donc aisé de comprendre, dans de telles conditions, pourquoi il faut appeler à la vigilance les uns et les autres. Cela est d'autant plus urgent que d'ores et déjà apparaissent les signes d'une conspiration en gestation en vue de *kase fèy kouvri sa*.

HAÏTI
OBSERVATEUR



Le monde par la parole

Haïti-Observateur
P.O. Box 356237
Briarwood, NY
11435-6235
Tél. (718) 812-2820

SUBSCRIPTION FORM BULLETIN DE SOUSCRIPTION

Haïti

Haïti-Observateur
98, Avenue John Brown, Série étage
Port au Prince, Haïti
Tél. (509) 223-0782 ou
(509) 223-0785

CANADA

Haïti-Observateur
Gerald Louis Jacques
514 321 6434
12 Haïti CR Canada
12218 Joseph Cassavani
Montreal H1M0C7

EUROPE, AFRIQUE ET ASIE

Un service spécial est assuré à partir de Paris. L'intéressé doit s'adresser à:
Jean Claude Valton
13 K Avenue Faldherbe, 8^e Et. Apt. 44
93310 Le Pré St. Gervais France
Tél. (33-1) 43-63-28-10

ÉTAT-UNIS

1^{ère} classe
 48.00 \$ US, pour six (6) mois
 90.00 \$ US, pour un (1) an

AFRIQUE ET ASIE

553.00 FF, pour six (6) mois
 1005.00 FF, pour un (1) an

CARAÏBE ET AMÉRIQUE LATINE

1^{ère} classe
 \$75.00 US, pour six (6) mois
 \$140.00 US, pour un (1) an

EUROPE

73 EUROS, pour six (6) mois
 125 EUROS, pour un (1) an
Par chèque ou mandat postal en francs français

Name/Nom _____

Company/Compagnie _____

Address/Adresse _____

City/ville _____

State/État _____

Zip Code/Code Régional _____

Country/Pays _____

Tous les abonnements sont payables d'avance par chèque ou mandat bancaire

EDITORIAL



Father Joseph Simoly's murder case: Vigilance is in order

It's nearly six weeks since the assassination of Father Joseph Simoly, the Sunday vicar at the Sacred Heart Church in Port-au-Prince. And the case lingers at the Port-au-Prince prosecutor's office. Traditionally, when the judicial authorities try to create confusion in a given case, it is indicative of something underhanded at play. Usually, the decision makers count on time to pass while public opinion goes to sleep. Insofar that those handling the priest's case are trying to keep everything under wrap, the nation is dutybound to mobilize to prevent the affair from being shelved indefinitely. As the prosecutor's office keeps mum in providing relevant information, the people must be vigilant to counter the deceptive officials.

We'll note that soon after the assassination, there was some manipulation on the part of a Police source. Father Simoly was said to have been coming from a bank when he was targeted by bandits who took his briefcase. That was a deliberate false information, indicating that he was victim of a heist instead of an execution. Subsequently, the police disavowed the original version. Three weeks after the crime, the Police had a press conference to announce the arrest of four individuals who were in custody and charged with the murder of the priest. But information about the presumed criminals was rather vague. Nothing was revealed about a possible sponsor of the salacious crime. Neither the Police nor the judicial authorities provided any solid information.

In the face of official obfuscation, the media, began poking around. Indeed, unofficial sources were more revealing. The four individuals in custody had confessed, even pointing to some leads that helped the Police identify the sponsor of the crime. Nonetheless, there's no certainty that the public will be informed of the reasons and circumstances surrounding the assassination of Father Simoly.

We've learned that the prosecutor's office in Port-au-Prince has been slow in forwarding the case to the investigative judge. It's said that in the absence of the president of the Republic (on an official trip in Rome,) they couldn't make a move without first having his opinion as to how to proceed with the case. This suggests that the person identified as the mastermind of the crime is known to Government. Which reminds us of another case, that of Woodley Éthéard, nicknamed Sonson Lafamilia, who had escaped from jail after being incarcerated for kidnapping and murder. His case couldn't go to court because he was waiting for the return of former President Michel Martelly, his friend and protector, who was on a trip abroad. When he came back, Martelly ordered investigative Judge

Lamare Bélizaire to clear Éthéard of all suspicion.

In the case of Father Simoly, we've learned from a police source that Pierre Jolicœur has been identified as the sponsor of the assassination. Moreover, the source revealed that the mastermind had been implicated in other serious crimes, including kidnapping and assassination. But he's never been questioned or punished for those crimes, because he belongs to a category of individuals who, in Haiti, are above the law and enjoy eternal impunity.

Certainly, at the height of the kidnappings spree, when criminals of all social categories ransomed Haitian families, causing bereavement at times, only the criminals from deprived neighborhoods were apprehended or summarily executed. Networks of kidnapers controlled by rich and powerful businessmen usually perpetrate their crimes undisturbed. Thus, most of the crimes committed in Haiti aren't solved. An exception to the rule was Clifford Brandt, a scion of a well-known bourgeois family in Haiti. He was apprehended on October 22, 2012, after the kidnapping, on October 16 of the same year, Nicolas and Coralie Moscoso. The two were children of the SOGE-BANK CEO. In other words, the victims were from a powerful family. On September 13, 2016, Brandt was given an 18-year jail sentence. But other bandits of his social class still roam the streets. To wit, the case of Stanley Handal, the alleged kidnaper of Génélus Nathanaël, an employee at the Damien branch of UNIBANK who was abducted August 4, 2005. Arrested in August 2005 on the basis of a damning report about the case from the Central Directorate of the Judiciary Police (French acronym DCPJ,) he was, nevertheless, released on December 11th of the same year by Judge Jean Pérez Paul. Notwithstanding the courts being "on strike" at the time! Meanwhile, Génélus Nathanaël never returned to his family.

As far as Mr. Jolicœur is concerned, the judicial authorities keep the utmost silence around his name. Were it not for the indiscretion of a source close to the National Police (French acronym PNH,) his role in the assassination of Father Simoly never would have been known. After all, he evolves within the realm of influence of those in power and participates in the spoils with the leaders. Pierre Jolicœur is well-known in the construction industry, particularly as an importer of asphalt. He belongs to a special class of individuals who, as is known in Haiti, enrich themselves thanks to their relations with the country's leadership.

Considering how the Haitian judicial system is proceeding with the case that implicates a powerful citizen, it's legitimate that public opinion be mobilized to shed light on the

assassination of Father Simoly. All those responsible for his murder must be identified and brought to justice. Understandably, the circumstances require that we be vigilant.

It's the more urgent because signs of a conspiracy are detected, as if the officials would resort to another case of "kase fèy kouvri sa," Creole for pushing it all under the rug.

HAITI  *Lè manke gid, pèp la gaye*
OBSERVATEUR

Haïti-
Observateur
P.O. Box 356237
Briarwood, NY
11435-6235
Tél. (718) 812-2820

SUBSCRIPTION FORM BULLETIN DE SOUSCRIPTION

Haïti

Haïti-Observateur
98, Avenue John Brown, 3ème étage
Port-au-prince, Haïti
Tél. (509) 223-0782 ou
(509) 223-0785

CANADA

Haïti-Observateur
Gerard Louis Jacques
514 321-6434
12 Haïti OB Canada
12213 Joseph Cassavant
Montreal H3M2C7

EUROPE, AFRIQUE ET ASIE

Un service spécial est assuré à partir de Paris. L'intéressé doit s'adresser à:
Jean-Claude Valbrun
13 K Avenue Faïcherbe, 8t Bt Aptt. 44
93310 Le Pré St. Gervais France
Tél. (33-1) 43-63-28-10

ÉTAT-UNIS

1 ère classe
 48.00 \$ US, pour six (6) mois
 90.00 \$ US, pour un (1) an

AFRIQUE ET ASIE

553,00 FF, pour six (6) mois
 1005,00 FF, pour un (1) an

CARAÏBE ET AMÉRIQUE LATINE

1 ère classe
 \$73.00 US, pour six (6) mois
 \$160.00 US, pour un (1) an

EUROPE

73 EUROS, pour six (6) mois
 125 EUROS, pour un (1) an
Par chèque ou mandat postal en francs français

Name/Nom _____

Company/Compagnie _____

Address/Adresse _____

City/ville _____ State/État _____

Zip Code/Code Régional _____ Country/Pays _____

Tous les abonnements sont payables d'avance par chèque ou mandat bancaire

DIPLOMATIE INTERNATIONALE ET SOCIÉTÉ

La formule : Saisir une Trump tower en justice ?

Par Dan Albertini

Entre (). Vue d'un matin gris sur le nouveau Pont Champlain en construction, impression de bateau de guerre en construction dans le port de Gdansk, à côté d'un train d'atterrissage sur l'autre chenal. Une saison d'usure de la Corée du Nord, Pékin ne le nierait pas. Ottawa semble craindre le pire pourtant après l'image du vrai « great circle ». Pourquoi ? Fermons-les ().

La loi au service du gou-

vernement, la loi au service du citoyen, la loi dans l'économie du droit. Déposer une requête pour insulte grave dans une Cour fédérale, aux USA, réclamer une saisie préventive. Objectif : saisir une Trump Tower en procédure. Si la procédure tient la route, puisque le président est sous couvert. Et, censé ne dire certaines choses réputées..., d'une époque barbare, c'est alors le citoyen éduqué qui s'est donc hasardé. Il est saisissable dans le droit dans les faits, car le témoin est un sénateur membre du Con-

grès. À moins que de se désister lui-même, lâchement, comme témoin. Combien d'avocats experts en négoce attendent ?

La formule est garantie par la loi, mais tellement osée que personne n'y pense. Hormis Me James B Donovan (Tom Hank) dans *Bridge of Spies*, et Robert Downey jr; dans le rôle de Henry 'Hank' Palmer; dans *The Judge* (Robert Duval » *Judge Joseph Palmer*). DSK vs NYC.

Gageons que fistons 1 et 2 ne sauraient y faire face. Sans

l'intervention *mo'noncle* Donald. Si la Cour d'immigration peut se saisir d'un dossier sur demande du gouvernement. Pourquoi pas alors un tribunal civil sur requête du citoyen ? L'Etat encaisse d'une façon ou d'une autre, l'économie du droit s'engraisse en expertise. En effet, les insultes ont un coût, d'après la loi, « *Judge Judy* » enseigne si bien à ce point-ci. Nous acceptons crédits et paiements en différé.

Durban II condamne le racisme, DC le sait que mieux, car tout Juif peut témoigner à

charge.

Le tournant de l'affaire n'est pas si dramatique, le présumé serait solvable. Exemplaire, je réclame dans les valeurs, par exemple : l'obligation de construire une Trump Tower à Carrefour et d'y séjourner six mois en personne, pendant trois ans consécutifs. L'équivalent serait de réclamer la gestion de la Trump Tower à New York, pour la même durée, pour chaque Haïtien affecté.

Bons baisers de Washington !



REGARD DE LA FENÊTRE

Haïti : L'audiovisuelle dans l'œil de l'opinion publique nationale et internationale

FAKE NEWS : PERSONNE NE POSSÈDE LA VÉRITÉ

Suite de la page 7

du ouvertement l'usage comme un fait accompli, un fait "politiquement correct". Il en a fait son sceau tout à l'avantage de sa cause politique : « *L'Amérique d'abord* ».

La désinformation, un continuum

S'il n'est pas un chanteur professionnel comme Michel Martelly le polémiste, du moins Donald Trump comme lui, sait pérorer haut et fort sa propagande. « Rendons l'Amérique grande comme elle l'était ! » ne cesse-t-il de répéter, comme si les États-Unis avaient été détruits par Barack Obama. Nous savons tous qu'il n'en est rien. Rappelons, également « *pour la vérité et pour l'histoire* », que le président Bush et son slogan « *arme de destruction massive* » en Irak n'était pas loin de ce type de propagande mensongère pour justifier sa guerre. On a découvert trop tard qu'il n'y avait que manipulation dans cette assertion.

Mode de fonctionnement des médias en Haïti

En Haïti, les faiseurs d'opinion et sources de diffusion des informations sont principalement les radios et leurs émissions phares dont les émissions sont enregistrées et relayées par Youtube. En retour, les auditeurs émettent sur les réseaux sociaux les données reçues, les commentent, les redistribuent. En ce sens, ils deviennent à leur tour des agents de diffusion, des propagateurs d'émissions.

La radio en Haïti est-elle un espace de « *sensations* » ou de ragots, contrairement à ce qu'a dit récemment Valéry Numa dans son émission sur Vision 2000? Aura-t-il voulu rassurer le public en perte de confiance? Les médias y sont-ils susceptibles de succomber aux pressions du pouvoir, aux pouvoirs de l'argent? Dressons ici un bref panorama. D'une part, en Haïti, les patrons des médias ont chacun leur secteur d'in-

fluence et leur agenda politique à imposer, tandis que les professionnels de la presse, aux revenus nettement insuffisants, se situent en face non seulement des pouvoirs d'argent mais également des politiques qui, ayant accès au trésor de l'État démontrent une grande facilité de corrompre. Bien entendu la presse tabloïd (presse populaire) a toujours existé, la différence c'est qu'elle est aujourd'hui bien plus impactante par le truchement de ses images et son service audio. De plus, les accusations fausses se mêlant aux vraies, elles ne sont pas facilement identifiables, à moins d'être un décodeur professionnel ou d'avoir accès à un tel service.

Rappelons l'opinion du pape quand il décrit certaines activités des Médias : « *dans la folle course à la primeur, le buzz (les journalistes) doivent se rappeler que l'essentiel de l'information n'est pas la rapidité avec laquelle elle est rapportée ou son impact sur l'audience ou les lecteurs, mais les personnes qu'elle concerne* ». Ainsi dit le pape, faisant en outre valoir que les journalistes devraient se focaliser moins sur les « *dernières nouvelles* » que sur les causes sous-jacentes des conflits... Mais certains peuvent être « *des serpents* » qui portent les journalistes à se faire le relais des *fake news*. Le souverain pontife s'est basé sur un verset biblique, comparant leur utilisation au diable dans la Bible, qui, sous la forme d'un serpent, persuade Eve de manger le fruit défendu. En lui assurant que la pomme lui apporterait la connaissance du bien et du mal, satan a fourni de mauvaises informations à Eve, a souligné le Pape François.

Qu'en est-il du lobbying ?

Se mettre au service du pouvoir, en faisant du lobbying, n'a rien de répréhensible. Cependant il est important pour le lobbyiste de s'identifier ouvertement. Il est essentiel que le journaliste engagé comme lobbyiste sauvegarde sa réputation et son honneur afin de faire montre de probité, sinon d'une certaine logique dans l'exer-

cice de son engagement envers un groupe ou un autre. Cette pratique est quasiment impossible en Haïti quand le pouvoir représenté a si peu d'indicateurs solvables, et des positions difficilement défendables. Car, il faut bien le noter: le sens de la responsabilité citoyenne, la bonne renommée, le sens de l'éthique et du fair-play sont les caractéristiques d'un lobbyiste talentueux et efficace. En Haïti il est regrettable que des arguments de conseillers au gouvernement ne vont pas toujours dans le sens de la logique ni du respect de la population.

La démocratisation de l'information

Les médias sociaux, Facebook Whatsapp, Twitter et Youtube, Snapchat et les autres sont devenus la source principale d'informations ponctuelles aujourd'hui davantage que la télévision, ou la presse traditionnelle parlée et écrite. Et ils sont également des émetteurs de données. Ces canaux de distribution mentionnés assurent la multiplication de la propagande, de faits, d'idées, d'opinions de manière exponentielle. Les applications et le wifi accélèrent le processus de livraison de l'information en un click sur l'écran de l'appareil mobile, du portable ou tous autres émetteurs, qu'ils soient des appareils en ligne ou des médias traditionnels. Les algorithmes permettant de cibler une majorité d'une population par rapport aux goûts et attitudes communes et similaires, qui s'atomisent et se renforcent à la fois. La réception d'un public émerveillé par l'usage de ces outils font l'immense succès des GAFAs. Un public fasciné, qui reçoit/émet dans des opinions de manière extrêmement accommodante... Pas étonnant qu'il soit addict à l'utilisation du numérique, sans même qu'il s'en rende compte.

Quelques spécificités: On ne doit jamais sous-estimer l'interaction de la démocratie et des médias. Car il faut bien comprendre « *La démocratisation et les médias dans la création et de la distribution de l'information* ».

Le numérique ouvre l'accès aux territoires: Et quelle facilité pour l'individu des territoires les plus reculés au monde, -en province, en Haïti par exemple-, d'avoir accès aux émetteurs mondiaux d'information ou qu'ils soient localisés. Eux jouissent également de cette immense capacité de diffuser ou de se faire entendre.

Il ne faut pas, non plus, minimiser le pouvoir de « *l'anonymat dans cette fabrication et diffusion de l'information. Des adversaires de toute origines et spécificités en arrivent à se camoufler sous des pseudonymes et groupes bidons. Des puissances étrangères, telle que la Russie, achetant des espaces publicitaires à fb, en vue d'orienter l'opinion, à l'occasion des élections américaines en sont un exemple flagrant* ».

L'enfer du dénigrement et de la pro-

pagande dans les médias haïtiens

Le journaliste, sait-il qu'il doit jouer le rôle d'un héros et non pas d'un bandit, car sa responsabilité est grande dans l'évolution des mentalités citoyennes par rapport à de son activité de contre-pouvoir démocratique... Il demeure entendu que les journalistes à succès professant sur les radio et journaux et relayés par Youtube se réclament être des citoyens engagés pour la patrie commune et ambitieux dans le bon sens du terme. Ils sont en mal de reconnaissance nationale ou internationale, mais aussi de succès économique: des droits tout à fait légitimes et louables. Ils sont nombreux et talentueux, nos journalistes en Haïti qui sont à la recherche de moyens correctes.

Nonobstant, il arrive que certains membres de la presse, non moins qualifiés et non moins talentueux, s'ingénient à diffuser sur le net des arguments tordus ou faux faisant œuvre de harcèlement contre certains, secteurs ou institutions du pays, pour des raisons à découvrir ou dans le cadre d'un activisme oppositionnel. Bien entendu, trop souvent, il arrive aux moins expérimentés de céder à la facilité.

La majorité des professionnels des médias en Haïti se montre fort courageuse, ne craignant pas de s'attirer les foudres des puissants. S'ils sont avides de reconnaissance de leur auditoire etc, ceci ne peut qu'être à leur crédit. Leur dynamisme au quotidien est remarquable et mérite appréciation.

Indiscutablement, les médias locaux sont confrontés à une dure concurrence pour trouver de la publicité ou acquérir du sponsorship. Il serait souhaitable qu'ils entreprennent des études de marché par rapport aux dossiers traités pour travailler en toute transparence. Par ailleurs, Une meilleure préparation en amont de leurs émissions leur permettrait sans doute de gagner en public et en popularité donc en sponsorship. Mais ceci, ils le savent déjà! Les limites du marché publicitaire sont un barrage à surmonter, un problème pour les médias locaux.

Nous nous réjouissons que dix de nos journalistes de la radio et audio-visuel soient élus les plus valables et populaires de l'année 2017, citons: Liliane Pierre-Paul, Jean Monard Métellus, Gary Pierre Paul Charles, Roberson Alphonse, Luco Desir, Wendel Théodore, Guerrier Henry, Michel Joseph, Denel Sainton. (Source la *Gazette Haïti*). Il serait bon d'ajouter ici un influenceur des médias, un nom, celui de Patrick Moussignac, patron de presse haïtien, et PDG de Radio Télévision Caraïbes. Son action participative est notoire sur la scène politico médiatique en Haïti et même dans la diaspora. C'est que cette personnalité recueille à tout bout de champs les félicitations de ses confrères des plus jeunes aux plus expérimentés, se montrant un pôle de réunification du métier à lui tout seul.

Les victimes des réseaux sociaux via « fake news »

Comment décrire les victimes de « *fake news* » en Haïti? D'une manière générale, plus on est connu ou reconnu dans la sphère publique, plus le détracteur en tirera un certain avantage au détri-

ment de sa victime. Le personnage public ou la célébrité sont dans la visée de la presse. Ils sont la cible préférentielle d'une campagne de désinformation qui peut empirer en dénigrement. Le commun des mortels l'est moins souvent, sauf par ses adversaires personnels jaloux ou vindicatifs (femmes jalouses ou revanchardes, par exemple).

Il arrive que des groupes de jeunes se décident de se lancer à l'attaque d'un individu qu'ils prennent pour cible. Quand un personnage public est désigné comme bouc-émissaire dans un pays ou les médias sont libres et se projettent en avant dans un mode d'auto-complaisance, d'investigation zéro, de narcissisme, de morbidité ou de chantage: la méchanceté à l'ère du numérique fait chou et rave. Une telle pratique rendue facile par le truchement des réseaux sociaux augure la propagation du mal, l'agression, la haine des uns par les autres.

En même temps, dans un pays au double versant culturel matriarcale et machiste où l'on vénère la mère et n'apprécie pas à leur justes valeurs les femmes aimées, épouses ou maîtresses, le système « *fake news* » atteint le comportement religieux. L'image de la bigoterie et de la tartufferie sert de compensation à toute mauvaise action commise. L'ambiguïté va bon train.

La chronique d'une mort annoncée en « fake news »

Combien de fois avons nous entendu annoncer la maladie ou la mort de certains personnages ou personnalités bien connues et importantes en Haïti pour apprendre après coup qu'il n'en était rien. Actuellement, en politique au pays, cette pratique récente consiste à annoncer la nouvelle d'une grave maladie concernant un adversaire ou même sa mort. C'est une façon de détruire par anticipation l'avenir de l'autre, de le tuer virtuellement. Quand on veut nuire à la carrière d'autrui, on dit qu'il est malade. Cela sous-entend son incapacité d'exercer sa profession ou de s'adonner à ses activités. On l'interne virtuellement à l'hôpital, spécifiant chambre et médecin en charge ou en assurant éventuellement que la personne est déjà passé à l'autre monde. En voilà une façon surprenante de se propulser carrément dans le domaine du fake news et de faire surgir tout un agrégat de suppositions macabres à l'annonce publiée.

Et puis il y a le carnaval de la moquerie revancharde à travers des chansons carnavalesques de bas-niveau, scatologiques et foisonnant de bêtisiers sexuels et sociopolitiques. Il y a notamment le harcèlement médiatique agressant certains journalistes connus qui se déroule bien honteusement depuis trop longtemps.

Les faits objectifs existent, mais l'interprétation des données s'appelle analyse et non fiction. Or, il y a également le dicton qui prévaut « *A chacun sa vérité* ». L'être humain a la faculté de transformer le subjectif, comme par enchantement, en expression d'une contre-vérité, un mensonge forgé à partir d'aprioris, ou encore pour accomplir un agenda caché. C'est à cause de ce côté humain qu'il faut éviter à ne pas confondre l'interprétation subjective

Suite en page 14

Frantz

Photo & Video Studio

PHONE: 718.953.4990 / 917.513.2118
843 FRANKLIN AVE. (BL. UNION & PRESIDENTE)
FRANTZSTUDIO.COM



Weddings, Engagements, Bridal Showers, Baby Showers, Birthday Parties, Graduations, Communions, Headshots, Enlargements (without Negatives), Photo Restoration, Invitations, Passport photos & much, MUCH MORE!

REGARD DE LA FENÊTRE

Haïti : L'audiovisuelle dans l'œil de l'opinion publique nationale et internationale

FAKE NEWS : PERSONNE NE POSSÈDE LA VÉRITÉ

Suite de la page 13

citive et vérités objectives.

Comment donc faire dans la vérité, selon qu'on soit président élu démocratiquement, un journaliste de scoop ou de carrière, ou encore un simple citoyen, un jeune universitaire et un jeune paysan dont l'approche à la compréhension ou à l'assimilation des événements pourrait varier ? Force est de constater en tout cas, qu'il faut s'en tenir à « la vérification des faits » ou à l'établissement de la matérialisation des événements. Tout homme est libre de se faire une opinion et d'exprimer son opinion, néanmoins il est impérieux de s'assurer que le clivage critique entre les individus et les groupes d'individus ne sert pas de mobiles à détruire ou à tuer, car c'est bien de cela qu'il s'agit.

Il nous faut évoquer ici la délation négociée de certaines personnes qui veulent se faire passer pour des lanceurs d'alertes héroïques. Alors, il est impérieux de questionner : ont-elles des preuves tangibles des faits qu'elles avancent ? Dans ce même ordre d'idées on se doit de douter de l'exactitude des informations fournies aux journalistes par des gens se faisant passer pour des lanceurs d'alerte. Disent-elles toujours la vérité ? Et Si elles seraient des déviants, qui révéleraient un scandale moyen pour mieux en dissimuler un autre encore plus grand ? De tels individus pourraient tout aussi bien être mobilisés afin de créer par leur révélation la pagaille, provoquer l'instabilité. Somme toute, voilà où nous conduit l'étude d'un espace corrompu : à la méfiance, à la défiance.

En Haïti il y a parfois solidarité entre lanceurs d'alerte et les personnes évoluant à l'intérieur du système de pouvoir. Dans ce cas des représentations graphiques, des photos, des documents disparaissent de l'obscurité des dossiers des pouvoirs en place. Une preuve probante que des citoyens à l'intérieur du système et au sein de l'administration publique se rebelle, s'engageant à faire la lumière en toute solidarité avec le contre pouvoir. On retrouve nombre de documents sur whatsapp qui révèlent des tractations obscures, des magouilles sous-jacentes et surtout une volonté arbitraire de domination et un désir de continuité électorale d'un régime sombrant dans les dérives. Nombreux sont-ils dans le système qui prennent le risque de dévoiler au public ce que les autorités auraient voulu occulter. Ces lanceurs d'alerte, sont de simples citoyens courageux et solidaires. Ils prennent des risques à révéler des secrets d'intérêt public, des accords signés avec des organismes internationaux engageant le pays etc.. A bien penser: Les contrats et documents engageant la nation ne devraient-ils pas être du domaine public? Il y a carence légale d'accès à l'information; à l'accès à l'information de haut niveau et aux conséquences nationales comme, par exem-

ple, les contenus de projets de lois en préparation, les contrats de fourniture en énergie pour ne citer que ceux-la. le site Tout-Haïti et Edens Desbas qui réclament l'accès à la libre l'information pour Haïti se mettent en avant.

Des conflits et polémiques aux effets exponentiels

La polémique c'est le conflit entre deux versions. Celles-ci s'auto-alimentent et s'engagent dans une boucle de violence accrue, un cercle vicieux. Répondre aux injures ou aux dénigrements, à la désinformation c'est bien souvent comme donner des coups d'épée dans l'eau. D'autres mesures seraient nécessaires. Quand le rationnel est mort et qu'il ne reste plus que l'émotion médiatique propageant une certaine fiction présentée comme vérité, la situation dégénère pour le pire. A noter que certains hommes de presse sont prêts à tout pour faire le scoop ou le buzz. Ils se lancent en même temps en concurrence sauvage contre leurs collègues, s'appliquant à entretenir une certaine polémique inventée pour l'occasion. Pour conclure, disons que la polémique est nocive à long terme à l'intérêt public et ne dessert que quelques secteurs.

Le préjudice irréparable des « fake News »

La désinformation et la propagande d'aujourd'hui diffèrent de ce qu'elles étaient dans le passé. Elles sont autrement plus violentes ou plus pernicieuses dans l'écosystème post-vérité que nous vivons. Et le dénigrement est néfaste puisque jamais il ne rétablit tout à fait la bonne renommée offensée. Pire que tout autre outrage, c'est un viol. Une femme violée ne redevient pas vierge quels que soient les excuses ou le dédommagement reçus a posteriori. Il en est de même pour le dénigrement.

Les sondages sont-ils fiables ?

Attention aux sondages où se retrouvent ces mêmes déviations entre vérité et fiction ou les interprétations des chiffres et des études sont présentées comme vérité. D'ailleurs, il arrive que les firmes de sondages choisissent pour des raisons propres de mentir aussi bien que n'importe qui. Elles font dire aux chiffres ce qu'elles veulent, dit-on, couramment.

La loi sur la diffamation et sur l'audiovisuel ?

En Haïti, l'élaboration de la loi sur la diffamation avec emphase sur l'audiovisuelle nous interpelle. Ceux qui la promeuvent la font passer pour un élément libérateur des préjudices de la désinformation ou « fake news ». Le débat est ouvert en ce sens en France, au Etats-Unis. et pourquoi pas en Haïti?

La notion de la recherche de la vérité est un attribut des journalistes. Les mesures de dissuasion et la condamnation pénale contre toute dérogation à la loi pourrait éventuellement corriger la situation et apporter un changement de comportement.

Une loi sur la diffamation existe déjà en Haïti, mais date de quelques années. On avait prétendu que son but était de faire taire les opposants aux régimes totalitaires.

Les scénarios peuvent être multiples et variés. Deux exemples : certains journalistes sont victimes de la vindicte présidentielle; d'autres personnes sont l'objet du harcèlement systéma-

tique de certains journalistes à la solde de groupes d'intérêt. Quelque soit la situation, justice doit être rendue. Il est souhaitable que la loi encadre l'expression de la vérité, qu'elle encourage la prise de responsabilité citoyenne quant au respect de la vie d'autrui dans la société haïtienne !

Récemment, un projet de loi contre la diffamation débattu et voté au Sénat n'a pas vu le jour. Il semble qu'il soit dans les tiroirs de la Chambre basse, peut-être jusqu'à sa résurgence prochaine. En tout état de cause, améliorer ce projet de loi sur la diffamation en y ajoutant un chapitre entier sur le secteur audiovisuel serait souhaitable... Tâche ardue quand il

s'agit d'un défi à relever, puisqu'il faudra considérer à tout moment la liberté d'expression individuelle et celle de la presse démocratique et n'en pas déroger. Autoriser la révision périodique des lois d'application sur le sujet pour s'en tenir à tout moment au plus près de la vérité dans l'intérêt du public réjouira les professionnels des médias eux-mêmes. Leur leitmotiv « pour la vérité... (et pour l'histoire) » n'indique-t-il pas que la vérité serait une pierre angulaire de leur édifice de communication ?

Michelle Mevs
29 janvier 2018

1 bdrm & studio apts for Rent
Located in Upper Darby, PA 19082
Utilities included (not electric)

Call: 610-352-5975 lve msg or
610-342-5914



INNOVATEUR DANS LE SECTEUR DE LA CONSTRUCTION

Brendon Brewster désigné entrepreneur de l'année par Digicel

Suite de la page 1

absorbe moins d'énergie et offre une construction réclamant cinq fois moins de temps.

La compagnie de Brendon Brewster a réalisé plusieurs projets ayant un impact social certain en Haïti, ce qui lui a valu des prix soulignant les intérêts de

Le système de construction mis en place par Veehouse Voda, souligne encore le communiqué, jouit d'une grande popularité dans le monde médical, dont plusieurs de ses installations sont conçus et en passe d'être érigées par elle. Le document cite en exemples : le centre destiné au service des grands brûlés de Médecins sans frontières France,

Incontestablement cela démontre l'intérêt des consommateurs dans cet isolant léger, qui constitue l'essentiel du système de construction de Veehouse Voda Haïti. Les dirigeants de cette compagnie se croient autorisés, se basant sur les résultats constatés, à faire des pronostics de croissance pour la nouvelle année.

Brendon Brewster est origi-

naux inappropriées et aux matériaux de mauvaise qualité utilisés dans la construction ».

Les avantages du système de construction breveté par la compagnie de Brewster

De toute évidence, le système de construction breveté par Veehouse Voda Haïti, à l'initiative de Brendon Brewster, a connu et continue de connaître un grand succès en Haïti, au point de retenir l'attention des membres du comité de la Digicel responsable de choisir les entreprises dont la performance fait de leurs créateurs des candidats à la réception du prix « entrepreneur de l'année ».

Grâce à la méthode de construction appliquée à Veehouse Voda Haïti, les travaux sont complétés cinq fois plus vite que d'ordinaire. Il s'agit d'un immense avantage pour Haïti, eu égard aux propriétés parasismiques des méthodes appliquées et la résistance des matériaux aux cyclones, au vent, à la pluie et à l'incendie, sans négliger les capacités exceptionnelles d'isolation qu'ils assurent, ajoutées à la faible consommation d'énergie qu'ils procurent (65 % de moins); ou encore le fait qu'ils soient fabriqués localement sont les gros atouts des matériaux de construction fournis par la compagnie de Brendon Brewster.

Le PDG de Veehouse Voda Haïti se félicite que le système de construction utilisé par sa compagnie, appliqué à grande échelle dans les pays européens, en Asie, en Afrique et en Amérique du Sud, soit appliqué dans l'édi-

fication d'écoles, d'hôpitaux, de complexes résidentiels, de maisons individuelles et familiales, soit adopté par de nombreux entreprises et professionnels. M. Brewster a profité de l'occasion pour dire que « depuis 2011, 44 immeubles ont été construits en appliquant notre système, aucun d'entre eux n'a été endommagé par les derniers ouragans ».

Signalons que le communiqué de Veehouse Voda Haïti rappelle que chaque année, depuis 8 ans, le prix « Entrepreneur de l'année » de la Digicel honore les initiatives des entrepreneurs haïtiens à l'échelle nationale afin de les inciter à inspirer et à « servir de modèles à d'autres entrepreneurs ». Dans le cadre de ce dernier concours, lit-on encore dans le communiqué de presse, 32-65 % des entreprises admises en finale étaient créées depuis le séisme de 2010, la plupart par des Haïtiens vivant à l'étranger qui sont retournés pour aider; et ont décidé de rester afin d'apporter leur contribution sur le long terme. C'est presque le cas pour Brendon Brewster, apprend-on. Il arriva en Haïti avec son père en vue d'apporter son concours aux Haïtiens, suite au tremblement de terre de 2010.

Le grand mérite de Brendon Brewster et de Veehouse Voda Haïti est, non seulement d'avoir créé des emplois dans la construction, mais aussi de réduire le chômage dans le secteur industriel, l'usine de manufacture de matériaux de construction de Veehouse Voda Haïti bourdonnant d'activités chaque jour davantage.



Installations médicales construites à Carrefour par Veehouse Voda Haïti.

Veehouse Voda dans les domaines social et environnemental, aussi bien que dans le secteur du développement. Auparavant, celle-ci était une finaliste du concours « Building Back Better Communities », en 2010 (exposition exposant des immeubles antisismiques). Cette entreprise

dans la région métropolitaine de Port-au-Prince, devant se construire sur une superficie de 2 000 mètres carrés, dans l'espace de huit mois; un immeuble de 600 mètres carrés pour loger une pharmacie de Médecins sans frontières Belgique, à la capitale haïtienne; construction d'une clinique de reins artificiels à Fort-

naire de Trinidad-et-Tobago. Diplômé de l'Université de Pennsylvania et formé en gestion de projet de Project Management Institute (PMI). Durant seize années il a travaillé comme consultant travaillant avec des leaders de l'industrie dans des projets historiques. Après avoir établi sa compagnie à New York,



Complexe résidentiel à Port-au-Prince bâti par Veehouse Voda Haïti.

avait alors remporté le prix «Compete Caribbean's Enterprise Innovation Challenge Award», en 2014. Depuis son implantation en Haïti, Veehouse Voda a réalisé la construction de 25 projets depuis 2012. Elle compte en construire 5 autres pour l'année 2018.

Liberté (dans le Nord-Est (l'unique en Haïti). Quand ans après l'implantation, à Drouillard (nord de Port-au-Prince) de son usine de manufacture la mousse de polystyrène, la croissance de la compagnie de Brandon Brewster en construction a triplé en 2017.

en 2009, il réalisa, l'année suivante, que son entreprise serait plus bénéfique pour Haïti.

En effet, dans sa déclaration, il devait préciser : « Après le tremblement de terre, nous avons eu le choc de constater la dévastation entraînée suite aux tech-

FLASH! FLASH!



**Solisyon Oganik
Pou Fam ak
Gason ki gen
Pwoblèm Sex.**

KANPE RÊD

RELE CHAM SALOMON (HERB/NUTR.) TEL: **718-864-6862**

EMAIL: cbseafb@yaho.com



L'ÉDITION 2018 DU CARNAVAL SE DÉROULE DANS LE DÉSORDRE

Les groupes musicaux participent sans critères définis

Par Robert Noël

Le carnaval a toujours été un événement culturel depuis la nuit des temps, une festivité d'origine païenne. Avec le christianisme, la nature de cette fête a grandement changé. Dans un temps, à Port-

haïtien

Dans les années 60-70, les maires se chargeaient de l'organisation de cette grande festivité culturelle, et les maisons de commerce y apportaient leur grande contribution. Au son de la troisième sirène de la mairie, le défilé commençait à Port-au-Prince.

Micky (Michel Mirtelly) au carnaval 2018, sous la base d'obscénités qu'il avait proférées au dernier carnaval national qui s'était déroulé dans la ville des Cayes, dans le sud du pays, et au « *Ayiti Music festival* » du 6 janvier 2018. Un des porte-paroles de la présidence rappelle que le carnaval est un

pwoblèm, Micky pa pè anyen. Pourtant, ses partisans n'adhèrent pas à cette politique d'exclusion adoptée contre lui, empêchant la participation de son groupe musical à cette festivité traditionnelle.

Si l'on fait fi des déclarations de Sweet Micky, l'on se demande pourquoi certaines gens ne supportent pas la décision du chanteur et continuent à entreprendre des démarches pour que l'artiste puisse prendre part au carnaval de Jacmel. Le tohu-bohu orchestré autour de cette affaire n'a pas sa raison d'être. Edo Zenny, ancien sénateur de la République et ami personnel de l'ex-président, déclare qu'il acceptera l'exclusion si le maire de Jacmel fait officiellement une déclaration pour demander que Sweet Micky ne participe pas au carnaval de sa ville, qui aura lieu le dimanche 4 février prochain. Il demande au

Sweet Micky.

Entre-temps, des organisations civiles de la commune des Gonaïves ont adressé une lettre au premier citoyen de la ville, Neil Latortue, lui demandant d'exclure du carnaval tous les groupes musicaux qui ne font pas preuve de moralité, dont Sweet Micky. Le maire se dit « *ouvert au dialogue* ». Il lui reste encore de se prononcer sur l'exclusion de Sweet Micky du carnaval qu'organise cette ville, les 3 et 4 février. En attendant, on négocie en vue de lui trouver des remplaçants valables.

D'autre part, on apprend de source digne de foi que Ti Joe Zenny, neveu de l'ancien sénateur, décide que son groupe, « *Kreyòl La* », ne participera pas au carnaval si on exclut Sweet Micky. T-Vice emboîtera le pas



Une séquence du Carnaval 2017 à Jacmel.

au-Prince, Haïti, on organisait le carnaval des lycéens et le carnaval des étudiants, le vendredi et le samedi, respectivement, qui précédaient les jours gras. Le carnaval national représente une plateforme où s'étale la culture du peuple haïtien aux yeux du monde. Il se déroulait à la capitale, et chaque ville, organisait le sien. Au Cap-Haïtien, les orchestres Septentrional et Tropicana assuraient

C'était un carnaval riche en couleurs. Les participants portaient des uniformes identificateurs de leur appartenance aux bandes comme Diabolo, Zobolo, Titato, Dragon, Yoyo, Deranje, Rodan, Nirvana, Maison Hantée, Compas Direct, Cadence Rampa, etc.

Tout ceci c'était pour le plaisir des yeux. Que dire des cyclistes, des boeufs, des Indiens, des Charles Oscar, des masques allégoriques, de Vivi, qui défilait

espace de dévouement où tout est permis.

La nature du carnaval haïtien a subi des modifications considérables, surtout avec l'avancement de la technologie qui facilite la tâche de certains groupes musicaux. Du temps de Titato, de Dragon, de Nirvana, de Diabolo, de Zobolo et même du compas direct et de cadence rampa, on ressentait et reconnaissait la présence des instruments. Le son des trompettes attirait la foule qui venait de loin. Aujourd'hui, les groupes musicaux offrent des musiques programmées à l'ordinateur pendant tout le parcours du cortège carnavalesque. On ne voit que les chanteurs tenant un microphone faisant du voice-over. Donc, ils chantent en playback et deviennent automatiquement des « *voice-over* » artistes. Et le grand public ne se rend même pas compte d'un tel subterfuge.

Sweet Micky a une alternative face à l'interdiction imposée

Sweet Micky, au cours d'une interview accordée à un jeune animateur de radio de Port-au-Prince, a déclaré qu'il n'a aucun problème avec la décision prise ayant à voir avec son interdiction au carnaval. Il va certainement adopter le comportement qu'avait affiché Don Kato, lors de son interdiction de participer à plusieurs carnavales. Pour décrire une pareille situation, les linguistes utilisent un proverbe haïtien qui dit ce qui suit : « *S ak pa bon pou kana, li pa dwe bon pou zwa* ». Sweet Micky a déjà un plan B, au cas où on lui interdirait l'accès au carnaval 2018. Il envisage partir en vacances avec sa famille. Mais si on fait appel à lui, il y participera, d'après ses déclarations : « *Micky pa gen pwoblèm, Micky pa gen*



Autre séquence du Carnaval 2017 à Jacmel.

maire de la ville de faire face à ses responsabilités, croyant le mettre dans ses petits souliers. Pourtant, l'ex-sénateur boude la décision d'une association de jeunes de Jacmel réclamant l'interdiction de

dans la même direction, d'après l'opinion publique. D'autres formations musicales semblent vouloir suivre le même chemin. L'adoption d'une telle position est-elle une façon de montrer leur solidarité à un frère musicien ? Ce sont ces mêmes démarcheurs qui reprochaient à Sweet Micky le fait de n'avoir rien fait pour les musiciens haïtiens, quand il avait la possibilité. Il faut toutefois souligner que Jacques Sauveur Jean a publiquement déclaré qu'il ne veut et ne peut apporter aucune solidarité à Sweet Micky, qu'il considère être son compétiteur musical.

Gracia Delva ne s'est pas prononcé sur la question. Il laisse l'impression qu'il y participera puisque sa meringue carnavalesque, « *Depatcha* », est de bonne facture et convie un message dénonçant les problèmes sociaux qui font l'actualité au pays actuellement. La situation de Sweet Micky est identique à celle qu'avait connue Don Kato dans le passé. Aucun de ces groupes, revendicateurs d'aujourd'hui, ne lui avait apporté son support. Il semble que les meringues « *Aloral* » et « *Cho cho net* » n'aient pas plu à bon nombre de gens. C'est un fait qui démontre que leurs revendications sont liées à la politique. Cela crée des doutes dans l'esprit des observateurs d'ici et d'ailleurs. C'est donc un feuilleton à suivre de très près.



Défilé carnavalesque 2017 à Jacmel.

musicale. Tradition oblige !

Le carnaval attirait les touristes, ce qui avait aidé un peu l'économie haïtienne. Aucun critère du comité du carnaval ne définit les droits de participation des groupes musicaux au carnaval. De nos jours, un concours de meringues carnavalesques n'est organisé comme cela se faisait dans le passé. On aurait tendance à dire que le choix se fait « *au pif* ». Tel n'est pas le cas. Ceux-là qui se tiennent sur la bonne branche ont toujours la chance d'être présents et de bénéficier d'un char musical.

Le changement de nature du carnaval

au devant du cortège carnavalesque ? Aujourd'hui, les participants ne se déguisent plus. Il faut donc qu'on protège l'image du carnaval en exigeant que les « *carnavaliers* » portent des uniformes. Il revient aux groupes musicaux et au ministre de la Culture d'exiger que les gens portent des couleurs capables d'égarer la fête.

D'après certains observateurs, le carnaval est aujourd'hui politisé. Cela est si vrai que la politique d'exclusion fait loi. On se souvient encore du bannissement de Don Kato, de « *Brothers Posse* », du carnaval, une décision personnelle de Michel Martelly, alors président du pays. Aujourd'hui, les démarches sont en cours pour interdire la participation de Sweet



robertnoel22@yahoo.com